

**Bonne gouvernance : Bah N'Daw sommé  
de donner l'exemple**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 02 NOVEMBRE 2020

**720**

**Malikilé**

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Mahmoud  
Dicko**

**Homme de Dieu, de pouvoir  
ou d'argent ? Autorité  
morale ou autorité vénale ?**



**Déclaration de biens : Que cachent Bah N'Daw  
et son gouvernement ?**



**Journée Africaine de la Jeunesse : Les jeunes  
s'engagent dans l'action pour le nouveau Mali**



**SAER GROUP C'EST:**

**+ de 400  
collaborateurs**

aux nationalités multiples, répartis au sein de  
**26 sociétés**, qui oeuvrent tous au rayonnement  
de la marque SAER.

**SAER GROUP**

<b>Une</b>	Mahmoud Dicko : Homme de Dieu, de pouvoir ou d'argent ? Autorité morale ou autorité vénale ?	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	La SOMAGEP : Un « fleuron national »	<b>P.11</b>
	Bureau du Vérificateur Général : Cérémonie de remise du rapport annuel 2019 au président Bah N'Daw	<b>P.11</b>
	Éric CANTONA : Les vrais responsables des malheurs des français ce sont (Sarkozy, Hollande et Marine)	<b>P.12</b>
	Conséquences de la COVID-19 : Cri de cœur des Etudiants maliens et maliennes en Algérie	<b>P.12</b>
	Congo Démocratique : L'homme d'affaires et mari d'Isabel dos Santos, Sindika Dokolo, est mort	<b>P.13</b>
	Mali : Le nouveau Médiateur de la République entre en fonction	<b>P.13</b>
<b>Actualité</b>	Journées de la peau : Des consultations médicales gratuites	<b>P.16</b>
	Rapport général 2019 du VEGAL : La transition ne pourra pas tout faire hélas, dixit Bah N'Daw	<b>P.17</b>
	Scandale : Qui a détourné le fonds pour l'équipement des transporteurs routiers	<b>P.19</b>
	Entrepôts maliens : Précieux outils d'approvisionnement du pays !	<b>P.20</b>
	Journée Africaine de la Jeunesse : Les jeunes s'engagent dans l'action pour le nouveau Mali	<b>P.21</b>
<b>Politique</b>	Élections législatives : La COCEM publie son rapport final et fait des recommandations	<b>P.22</b>
	Sans tabou : CNT, l'interminable attente !	<b>P.24</b>
	Déclaration de biens : Que cachent Bah N'Daw et son gouvernement ?	<b>P.25</b>
	Bonne gouvernance : Bah N'Daw sommé de donner l'exemple	<b>P.27</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Culture et artisanat : Ségou, un potentiel impressionnant	<b>P.30</b>
	Songhoï blues : Du bon rock bien de chez nous	<b>P.31</b>
<b>International</b>	Côte d'Ivoire : Tension dans l'attente des résultats de la présidentielle	<b>P.32</b>
	Violences post scrutin en Guinée Conakry : La médecine légale travaille sur 20 corps, au moins	<b>P.33</b>
<b>Sport</b>	AMICAL U17 : Le Mali étrille à nouveau la Mauritanie (3-1) !	<b>P.34</b>
	Football : Sékou Koïta s'offre encore un doublé	<b>P.34</b>



## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

**Email :** ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef :** Amadou TALL
- **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Gérant :** Moctar Sow
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** AZIA Bénédicte





## Mahmoud Dicko : Homme de Dieu, de pouvoir ou d'argent ? Autorité morale ou autorité vénale ?

■ ■ Nous n'avons jamais mené de combat pour placer des ministres ou avoir des retombées financières pour les actes que nous posons. Vous pouvez demander à toutes les autorités du Mali : jamais, je n'ai fait nommer un ministre. Et s'il y en, ces autorités sont encore en vie, quelles le disent. Demander à Amadou Toumani Touré, à Alpha Oumar Konaré ou au président IBK s'ils ont jamais nommé un ministre au nom de Haïdara. Qu'ils me démentent et alors je ne me retrouverai plus jamais ici avec vous.

Nous, nous n'agissons qu'au nom d'ALLAH et pour la patrie. Posez la même question aux autorités de la transition et dites-leur de démettre dès demain un éventuel ministre que j'aurai dans le gouvernement. Qu'ils fassent vite ! Demandez-leur aussi si je leur ai donné un seul nom pour siéger au Conseil National de Transition en gestation.

**Nous, nous n'agissons que pour ALLAH et pour le Mali.»**

Tels sont les flèches assassines que Ousmane Madani n'a pas hésité à lancer « au très éclairé, au Sage... » son frère, rival et intime

ennemi imam Mahmoud Dicko. C'était dans la nuit du 28 octobre, au cours de son prêche annuel de Maouloud commémorant la naissance du Prophète Mahomet (Paix et Salut sur lui), devant plus de 50.000 personnes au stade du 26 mars de Bamako plein à craquer.

Ousmane Madani Haïdara n'a pu se priver de se délecter publiquement de la réponse de la bergère au berger qu'il donnait à son prédécesseur à la tête du Haut Conseil Islamique du Mali (HCIM).

Ousmane Madani Haïdara lui-même n'est pas exempt de critiques sur ses accointances avec IBK. Mais sur ce coup, il n'a pu laisser passer



une occasion en or de rendre à l'imam Dicko les critiques indirectes qu'il avait encaissées. Revenons « à ceux qui n'agissent pas au nom d'ALLAH, qui n'agissent pas pour le Mali et qui attendent des retombées financières de leurs actions »

Au Mali, la sagesse populaire a inventé de nombreuses formules et prières pour que jamais une personne ne passe de la gloire à la décadence, du respect au mépris. Cela s'appelle « yéko fila » soit en traduction littérale voir quelqu'un sous deux aspects différents : en héros puis en zéro. Toutes ces formules, de notre riche trésors culturels ont été ramassées de la plus belle des façons par l'imam Mahmoud Dicko lorsque, face à certains chefs d'État de la CEDEAO, il a clamé avec courage le 23 juillet dernier « Je préfère mourir en martyr que de vivre en traître ».

Quel a été sa conduite face à cette courageuse profession de foi ? Beaucoup, notamment au M5-RFP et au sein de la junte, qui ont découvert les dribbles à la Lionel Messi de l'imam, pensent et disent avec de plus en plus de véhémence qu'il a choisi de vivre en traître de la cause qu'il a portée il n'y a pas si longtemps et qu'il a monnayé la confiance placée en lui. Le Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) a été plusieurs fois accusé par le M5-RFP d'avoir manqué à ses engagements. C'est sans doute vrai. Mais ne faut-il pas aussi se demander pourquoi ces jeunes officiers, qui ne sont quand même pas des naïfs ont décidé de se tirer eux-mêmes une balle dans le pied en s'éloignant du M5-RFP ?

**Malikilé a enquêté et tous les chemins ont conduit aux manœuvres d'une seule et même**

**personne : l'imam Mahmoud Dicko qui a réussi à abuser de la confiance de tous et a driblé tout le monde.**

Les premières victimes de la duplicité de Mahmoud Dicko ont été les chefs d'État de la CEDEAO qui ne cessaient de l'appeler ou de lui envoyer des émissaires pour obtenir de lui des prises de position parfois contraires à celles du M5-RFP dont les leaders, pour ceux-ci, étaient des radicaux. A ces émissaires lourdement chargés de cadeaux et de billets de banques, l'imam Mahmoud Dicko n'a jamais dit qu'il n'était qu'une autorité morale et non l'autorité politique du M5-RFP. Ainsi sur la base d'engagements pris avec eux contre le plus souvent des espèces sonnantes et trébuchantes, du cash, Mahmoud Dicko, plus d'une fois a contrarié les actions et décisions du M5-RFP en apparaissant comme le « Sage » qui s'opposait à des extrémistes. Faux et archifaux : il avait encaissé son salaire et jouait déjà contre le M5-RFP et bien évidemment donc



pour IBK. Quel mot pour qualifier objectivement un tel comportement ?

Mais Messi de la mosquée avait d'autres dribbles pour la désignation du président et du premier ministre de Transition.

Pour le président de la Transition, le colonel Assimi Goita, par des émissaires aujourd'hui connus, avait informé Mahmoud Dicko qu'il avait porté son choix sur son oncle, le colonel-major à la retraite Bah N'Daw. L'imam qui connaît bien « l'heureux proposé » et qui a calculé tout de suite tous les dividendes qu'il pouvait tirer de ce choix a donné son accord mais sans jamais informer ses amis du M5-RFP. Il s'est même engagé auprès de la junte à participer au Comité de désignation avant d'essayer de désister au dernier moment. Il avait en effet compris que sa présence à ce comité pouvait faire découvrir sa trahison du M5-RFP. Alors il a décidé de rester chez lui.

Mais la junte qui aussi avait compris son petit jeu le somma de venir. C'est cette période de flottement qui explique le retard avec lequel la séance de désignation a démarré avec la présence effective de l'imam qui avait eu l'intelligence de se faire passer comme personne-ressource et non comme représentant du M5-RFP auquel il avait tout caché. Impossible donc de se présenter au nom du mouvement et intelligente façon de brouiller les pistes.

L'imam Mahmoud Dicko a par la suite bel et bien figuré sur la photo de famille du comité de désignation avant de donner par la suite une interprétation abracadabrante sur sa participation et ses prétendues protestations dans la salle que nul, en dehors de lui-même n'a entendu. Il a aussi essayé de mouiller avec lui le nommé Mamadou Sanogo qui, dès le lendemain, sur RFI, a démenti les propos que



Dicko lui a prêtés et la narration qu'il a faite de la cérémonie.

Le jeu de l'imam a été encore plus vicieux pour le choix du Premier ministre. A l'insu total du M5-RFP, il a proposé au CNSP trois noms de premier ministrables. A aucun des trois, il n'a dit qu'il appuyait d'autres candidatures. Ce faisant il faisait de chacun d'eux ses obligés en cas de choix validé.

Son premier choix a été Abdoulaye Idrissa Maiga, ancien Premier ministre de IBK et surtout son bienfaiteur qui l'avait recruté à la Primature comme Conseiller spécial chargé de la paix au Centre du Mali avec un budget de plusieurs centaines de millions de nos francs à la clé. C'est l'abrogation de cette mesure par Soumeylou Boubeye Maiga qui a valu à celui-ci la haine que Mahmoud Dicko n'a cessé de lui manifester au point d'obtenir son départ de la Primature.

Abdoulaye Idrissa Maiga humble et lucide aurait décliné l'offre auprès du président Bah N'Daw et proposé une autre personnalité dont nous taisons le nom pour le moment.

Mais Mahmoud Dicko n'est pas du genre à

mettre un seul fer au feu. Il avait en effet un candidat de rechange ou plus vulgairement un plan B en la personne de Sadio Lamine Sow, ancien ministre des affaires étrangères et proche de Soumaila Cissé qui avait aussi une belle vertu à ses yeux : ils étaient coreligionnaires dans leur tendre enfance, à Tonka dont ils sont tous les deux ressortissants. Sadio Lamine avait en effet fait ses premières humanités avec le père de l'imam Dicko qui, donc, devenait ainsi son frère. D'ailleurs, c'est après avoir jeté son dévolu sur le même Sadio Lamine Sow, que Mahmoud Dicko, par une savante manipulation, a convaincu le M5-RFP, de soumettre un mémorandum à IBK avec l'idée d'un Premier ministre de pleins pouvoirs. Bien évidemment il avait préalablement soumis à M. Sow des noms pour quelques ministères clés. Sacré Dicko, toujours en avance pour le coup d'après !

Mais le « très rusé » Mahmoud Dicko ne s'en était pas tenu à deux seuls fers au feu ou à un vulgaire plans A et B. Lui avait déjà concocté son plan C qui, en l'occurrence était Moctar Ouane.

Ce fut cette fois-ci le bon coup. C'est au détour d'une banale conversation que le nom du futur Premier ministre lui a été soufflé. Le très futé imam a fait semblant de n'avoir pas entendu mais l'idée lui a paru séduisante. Seulement il n'avait plus les contacts de Moctar Ouane et il n'était pas question qu'il manifeste son intérêt à son interlocuteur. Mais qu'à cela ne tienne : il connaît un promoteur d'université très connu et respecté sur la place de Bamako qu'il savait être en contact avec M. Ouane. Un coup de fil plus tard, il avait le fameux numéro. Mais prudent, il s'est aussi assuré du soutien de la France à travers son ambassadeur qui a fortement appuyé ce choix. Les rapports personnels entre Bah N'Daw et Moctar Ouane, au temps où le premier était aide de camp et le second Conseiller diplomatique du général Moussa Traoré ont fait le reste.

Et le M5-RFP dans tout cela pourrait-on se demander ?

Eh bien, pendant qu'il manœuvrait dans les couloirs, Mahmoud Dicko encourageait le M5-RFP à ne pas pratiquer la politique de la chaise vide, à ne pas donner l'occasion de dire qu'ils ont refusé d'apporter leur CV et tutti quanti.

Ainsi donc ni Bah N'Daw, ni Moctar Ouane ne sont en cause. Pour dire les choses clairement, par gout du pouvoir et de l'argent, l'autorité morale du M5-RFP a oublié Dieu et s'est transformé en autorité vénale. Et s'est révélé être un excellent marionnettiste.

De sa part la trahison s'est doublée de cynisme. Et muée en déshonneur.

Bravo l'artiste pourrait-on dire.

Quant à Malikié, il attend le moindre démenti de Mahmoud Dicko pour évoquer la suite. Avec des détails encore plus croustillants.

■ Moctar SOW





## Primature du Mali

1er novembre : Journée africaine de la Jeunesse.

« Les voix des jeunes, actions et engagements. Bâtir une Afrique meilleure ! » est le thème de cette 13ème édition de la Journée africaine de la Jeunesse. À cette occasion, je souhaite à tous les jeunes du Mali et d'Afrique, une excellente fête.

Moctar Ouane, Premier ministre.



## Fahad Ag Almahmoud

La Transition donne plus l'impression d'un partage du gâteau qu'à une occasion de sauver un pays à terre.



## Jeune Afrique

Industrie, talents et potentiel agricole : en 1960, le Nigeria avait tous les atouts pour devenir une puissance industrielle. S'en détourner au profit de l'argent facile du pétrole fut une erreur, selon le milliardaire nigérian.



Emmanuel Macron a tenté d'apaiser la colère qui monte dans le monde musulman en assurant comprendre, dans un entretien à la chaîne Al-Jazeera, que des musulmans puissent être « choqués » par les caricatures de Mahomet, dénonçant les « manipulations » et « la violence ».



Le FCC de Joseph Kabila prépare sa riposte après l'annonce de consultations nationales par Félix Tshisekedi. Jeune Afrique a obtenu le contenu des échanges de la dernière réunion du PPRD, qui révèlent les contours de la stratégie de l'ex-président.



## Ballaba Toumani Diabaté

Message de notre soeur Djelika



Bilay vous n'avez pas encore compris, vos intimidations, vos mensonge, n'allah sa ne nous détournera pas de notre objectif. Sidiki est notre frere, quelque soit la situation nous serons là.

Dite ce que vous voulez notre position à t'elle changer? N'avons nous pas de soutien? Je vous prie de continuez votre travail, n'arrêtez surtout pas.

Pour Sidiki comme balla l'a dit, la MCA est ouverte à la visite, la maladie de Sidiki, inventer comme vous le dite, Ayiwa les medcin mandaté par la justice est la pour vous éclairer.

A vous les plus belle Fantômes du Mali, zouma avec ces dents de travers est bien réel et elle assume totalement. Cordialement

**PINAL**



Il était une fois , avant de partir aux soirées peules appelées HIIRO , on se lave proprement, on peignait bien les cheveux , on se brossait les dents qui brillaient à la couleur du lait ,blanche , on portait nos plus belles tenues peules, de couleur bleue à la plus part avec des souliers également très bien nettoyés !

On demandait aux parents, le plus souvent maman, l'argent pour se payer des nouvelles piles pour alimenter nos postes radios et nos lampes torches à l'éclairage jaunâtre. Et la radio de marque sharp, 12 piles étaient pour ceux de la classe aisée !

Chemin faisant, on parcourait des km en traversant des grandes forêts, on rencontrait des fois des reptiles et ou animaux sauvages qu'on tuaient et d'autres fois on les laissait car on se disait qu'ils se seraient des génies des forêts. On arrivait à des lacs puis les habits sur la tête, on nageait pour l'autre bord.

Une fois dans le hiiro, chacun jouait des chansons purement peule, et comme il n'avait pas de téléphone, pour faire appel à une fille et ou à un ami on lançait la phare de la torche .

Permettez moi de vous dire la dignité était sacrée, personne n'osait sortir de la soirée une fille pour une quelconque destination. La meilleure manière d'aimer une fille était de tenir des conversations comiques, des contes , poésies et poèmes peuls avec la fille jusqu'à l'apparition de l'aube !

L'assise de la soirée était départagée en de groupes, celui des aînés, des cadets , des benjamins et des personnes adultes !

Excepté le lait que nous prenons à la maison avant de s'y rendre, on ne connaissait aucune autre boisson !

Puis le lendemain soit à l'école et ou au pâturage on racontait, la soirée a été agréable, telle fille était présente telle était présente, elles savent causer, elles se respectent, elles sont bien éduquées, elles sont mignonnes, si Dieu nous accorde longévité je vais épouser une telle...et c'est comme ça nous avons eu toutes nos femmes !

Ah le bon vieux temps ! Ah que nous le souhaitons pour l'actuelle génération !

Abdrahamane Ahmad Diallo



Un autre témoignage sur Somadougou, que la presse malienne isole

Je suis tout a fait d'accord avec puisque mon propre neveu a été enlever a Mandio un village a 2km de Somadougou et cela pendant 4 semaine et on était obligé a payé une sommes de 400000fcfa pour qu'il soit libéré

Massacres dans le village de Libé

Selon des sources villageoises(ceux qui ont pu échapper), une vingtaine de personnes ligotées et fusillées ensemble dans un seul magasin. Plus de 30 personnes y ont perdu la vie et le village totalement incendié.

Rip  
Pinal

**RFI Afrique**



Au lendemain du scrutin présidentiel en Côte d'Ivoire, l'opposition annonce qu'elle ne reconnaît pas cette élection et constate la fin du mandat du président Ouattara.

Le célèbre intellectuel sénégalais Iba Der Thiam est décédé samedi 31 octobre, dans la soirée, à l'Hôpital principal de Dakar, à l'âge de 83 ans. Professeur agrégé d'histoire, syndicaliste, parlementaire et homme politique, il a marqué le Sénégal et l'Afrique par ses écrits et par sa contribution à la vie démocratique de son pays. Le président Macky Sall a présenté ses condoléances pour cet « historien de notoriété mondiale » et « figure capitale du Sénégal contemporain ».



**Awa Sylla**



33 ministres et 4 secrétaires d'états.  
Un gouvernement d'union national.  
Macky frappe fort encore en nommant l'opposant Idrissa Seck président du conseil économique et social.



## MALI KANU

Cérémonie d'ouverture de la première (1ere) édition du salon du numérique à Koulikoro :

Le Ministre de la Communication et de l'Économie Numérique, Dr Hamadou TOURE et son collègue de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Monsieur Mahmoud Ould MOHAMED, ont co-présidé la cérémonie officielle de lancement de la 1ere édition du salon du numérique à Koulikoro, ce jeudi 29 octobre 2020.

Ce salon vise à mettre en lumière les solutions et applications numériques du secteur du développement rural et de la gouvernance territoriale. Il cherche également à établir des liens mutuellement bénéfiques entre les promoteurs/développeurs d'applications numériques et les institutions de microfinance, les opérateurs de téléphonie mobile, les usagers du secteur entre autres.

Ce salon est le fruit d'une collaboration entre #AgriProFocus et l'Agence Belge de Développement (#ENABEL) au Mali et il a enregistré la participation des partenaires techniques et financiers et des acteurs de l'écosystème du numérique au Mali.

En marge de cette cérémonie, les Ministres ont effectué une visite à la station régionale de l'ORTM Koulikoro afin de s'enquérir des conditions de travail du personnel.

Agri-ProFocus Mali

Lenali

#MALISTARTUP



## YERI Bocoum

#YBC/YB

Le parcours d'un homme Patriote qui se devoue pour son pays ,

Le Chef de la Tribu Kel Antessar et Alliés : je vais nommé Abdoul Majid Ag Mohamed dit Nasser .Il est un homme réfléchi qui a un sens élever d'écoute et du patriotisme.

Il est attaché à la paix des cœurs et des esprits des Maliens pour un développement socio-économique assortis d'une paix durable.

Le Chef Général de la Tribu Kel Antessar et Allies avait entrepris plusieurs missions pour la paix et la stabilité du Mali entre autres .

- La visite du Camp des réfugiés Maliens en Mauritanie pour la sensibilisation au profit de la signature de l'accord pour la paix et la ré-



conciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

- La caravane de la paix qu'il a initié en 2015 pour la diffusion du message de la paix et de la concorde Nationale.

- Libération de nos militaires détenus au Nord du Mali .

- La rencontre de Gargando en 2016 qui a vu la participation de l'ensemble des populations de la Région de Tombouctou avec la montée du drapeau de la République du Mali , voilà à l'époque un acte majeur.

- Il a effectué plusieurs missions de sensibilisation pour la paix et la réconciliation Nationale à l'endroit de la Diaspora en Mauritanie, en Arabie Saoudite et au Maroc en 2017.

- Très actif dans les médiations en rapport avec les chefs religieux pour les règlements des conflits inter communautaires et intra - communautaires dans le Régions du Nord et du Centre du Mali.

Le Chef Général de la Tribu Kel Antessar et Alliés ,au regards de ses engagements pour la paix, la réconciliation au Mali et à la faveur des résultats obtenus dans la réalisation des objectifs Nationaux pour la paix et la stabilité, a bénéficié de la confiance des plus hautes Autorités Nationales et Internationales qui lui ont décerné des mérites :

- Élévation au rang de Commandeur de la commémorative de la paix par l'association Internationale des Soldats de la paix (A.I.S.P) auprès du conseil économique et social des Nations Unies.

- Trophée de la paix de son Excellence le Professeur Diankounda Traore.

- Élevé au grade d'officier de l'ordre National du Mali en 2019 .

- Désigné Représentant permanent des Chefferies Traditionnelles et Coutumières Touaregs du Mali à Bamako.

La Rédaction



## Média A

QUELLE MACHINE ! Cristiano Ronaldo vient de marquer un doublé en 20 minutes pour son retour après avoir été touché par le COVID-19 !

56' Entrée en jeu de Ronaldo

59' But de Ronaldo

76' Panenka de Ronaldo



Ronaldo a désormais marqué 31 buts en 31 matchs en 2020  
C'est tout simplement MONSTRUEUX !



### Bouba Fané

On risquera de s'affronter au deuxième tour hein  
On risquera de s'affronter au deuxième tour hein  
La candidature qui me fait peur est celle de Cheick Modibo Diarra, sans argent et sans l'aide de chef religieux, il a été deuxième à Bamako et Kati en 2018  
Il a la confiance des maliens et il n'est pas issue de la génération 91 d'Adema. Qu'on veut ou pas, il fait partie des favoris de 2022.  
Il incarne plus le changement.  
On risquera de s'affronter au deuxième tour hein  
Bouba 2022



### FRANCE 24

Au moins dix personnes sont décédées, dimanche, aux Philippines, archipel balayé par le typhon Goni. Les autorités font état de conditions "catastrophiques" dans certaines régions. Près de 400 000 habitants ont été évacués.



### M. Nouhoum Togo - Officiel

URGENT | Attaque à KROUMAKOUBE à 4km de FARABOUGOU.  
Les affrontements sont en cours entre les djihadistes et les habitants.  
OM



### Ambassade des Etats-Unis au Mali

Les élections de cette année se déroulent un siècle après l'adoption du 19e amendement à la Constitution, qui a donné le droit de vote aux femmes aux États-Unis. Même s'il a encore fallu plusieurs dizaines d'années ainsi que le mouvement des droits civiques pour que toutes les Américaines aient le droit de voter, le 19e amendement a été un immense pas en avant vers l'égalité du genre.



### Moussa Baba Coulibaly

Paroles des discours du prophète Muhammad PSL

" Tu donnes à manger au pauvre et tu salues celui que tu connais et que tu ne connais pas."

"Quiconque a la possibilité de sauvegarder son visage du feu, même avec une demi datte, qu'il le fasse ; s'il n'en trouve pas, qu'il le fasse par une bonne parole. La bonne action est décuplée."

" Adorez Allah et ne lui associez rien ; craignez Le comme il se doit d'être craint, soyez honnêtes à son égard en disant la vérité. Aimez-vous par l'esprit d'Allah qui se trouve entre vous. Allah sera en colère si l'on enfreint à son engagement."





## La SOMAGEP : Un « fleuron national »



Le chiffre d'affaires a considérablement évolué de la date de sa création à nos jours. En effet, il est passé de 18 milliards seulement en 2011 à plus de 28 milliards à fin 2019. Le nombre d'abonnés est passé de 123 000 en 2011 à 256 000 à fin 2019.

Quelle lecture intelligente et neutre devrions-nous faire des rapports du bureau du vérificateur général concernant telle ou telle structure étatique de notre pays ? Nous nous imposerons une prudence nécessaire dans la lecture des irrégularités de gestion relevées ici et là.

Le dernier rapport épingle la Société malienne de gestion de l'eau (SOMAGEP), pour un montant évalué à plus de 678 474 274 de FCFA. Il s'agit là des montants des irrégularités cumulées durant quatre années (2016, 2017, 2018, 2019). Il faut que cela soit clair dans tous les esprits : Une irrégularité ne signifie nullement détournement de fonds, volatilisisation de capitaux dans les poches des dirigeants de la société.

Notre rôle n'est pas de défendre le PDG de la SOMAGEP, Boubacar Kane, il n'en a pas besoin, car nul autre mieux que lui ne connaît autant cette structure et ses performances de gestion qui s'étalent sur plusieurs années.

Pour la petite histoire, Boubacar Kane est le premier PDG de la société, après la séparation des services de l'eau et de l'électricité, autrefois gérés par la Société Énergie du Mali (EDM-SA).

Fortement soutenu par les membres du conseil d'Administration et tout le personnel de la société, la SOMAGEP est aujourd'hui au Mali et dans toute la sous-région Ouest-africaine, une référence de qualité dans ce secteur d'activités.

Cette prouesse remarquable dans la gestion n'est sans doute pas le fruit du hasard, mais bien la marque d'un système de management de qualité, et d'un professionnalisme hors-pair dans le choix des orientations stratégiques et économique de ce « fleuron » national.

Pourquoi les rapports déposés entre les mains d'ATT et d'IBK sont tous restés cloîtrés dans les tiroirs du palais présidentiel ? Parce que toutes les enquêtes dirigées par le BVG ont été faites (bien souvent) à charge et non à décharge. Pourquoi ne donne-t-on pas aussi la possibilité aux structures enquêtées de produire aussi leurs propres rapports, Ceci aura au moins l'avantage de donner au citoyens-lambda, de faire une lecture intelligente et comparative des enquêtes publiées.

Dans un pays où l'omnipotence de la justice devient de plus en plus

## Bureau du Vérificateur Général : Cérémonie de remise du rapport annuel 2019 au président Bah N'Daw



Le Président de la Transition, SEM Bah N'DAW, Chef de l'Etat, a depuis ce vendredi 30 octobre, sur son bureau le rapport annuel 2019 du Bureau du Vérificateur Général. La cérémonie de remise officielle s'est tenue dans la salle des banquets de Koulouba en présence, entre autres, du Vice-président de la Transition, Colonel Assimi GOITA et du Premier ministre, M. Moctar Ouane. Le Vérificateur Général Samba Alhamdou BABY a rappelé lors de la cérémonie, les 31 missions qu'ils ont conduites en 2019. Selon le Vérificateur Général, les vérifications de performance, au nombre de huit, ont porté sur des entités en charge de la gouvernance du service public de l'Etat et des collectivités territoriales. « Tous ceux qui voudront se servir du Mali, au lieu de le servir, le feront à leurs risques et périls. Qu'ils le sachent ! », a averti le Chef de l'Etat dans son discours lors de la cérémonie solennelle de remise dudit rapport par le Bureau du Vérificateur Général. Pour lui ce Bureau, il est vrai, est perfectible comme toute œuvre humaine. Et d'ajouter : « Mais, nous devons nous réjouir qu'il existe. Sa création a été un acte hautement patriotique, que nous nous devons toujours de saluer ». Selon le Chef de l'Etat dès ce lundi 02 novembre, les départements ministériels concernés seront mobilisés pour que les responsables des entités incriminées sachent que la performance n'est pas facultative mais obligatoire. « Il n'y a pas d'hésitation possible : c'est soit le Mali, soit la porte ! », a-t-il indiqué. Selon le Président Bah N'DAW, la Transition ne pourra pas tout faire, elle a des domaines de priorités où elle est attendue. « Dès lors, il est hors de question pour moi que l'or du Mali ne brille pas pour le Mali. L'or du Mali brillera aussi pour le Mali. L'or du Mali brillera surtout pour le Mali », a promis le Chef de l'Etat.

Source : Présidence de la République

prégnante-tout ce cirque étalé devant nos yeux- peut rapidement se heurter à « l'intime conviction » du juge d'instruction qui peut du coup remettre en cause la validité de plusieurs années d'enquête.

Comme nous le constatons, depuis la création de cette structure par les soins du candidat Indépendant ATT, aucun contrevenant n'est encore passé devant les Assises.

B. CAMARA/Le Phénix

## Éric CANTONA : Les vrais responsables des malheurs des français ce sont (Sarkozy, Hollande et Marine)



**V**oici les vrais responsables de nos malheurs (Sarkozy, Hollande et Marine...). Jusqu'à Jacques CHIRAC, la France n'avait que des amis et des alliés dans le monde arabe. La France était perçue comme une nation qui partout favorisait la paix et le dialogue. Puis Sarkozy est arrivé et tout a changé. Nos amis d'hier sont devenus nos ennemis. Nos alliés d'hier sont devenus nos adversaires d'aujourd'hui. En Afghanistan, en Irak, en Libye, au Tchad, en Syrie nous avons semé la mort et la terreur. Nous avons voulu imposer "la démocratie" à coups de bombes à des peuples qui n'en veulent pas. Nous avons voulu exporter des valeurs auxquelles nous-mêmes ne croyons plus. Nous avons infligé tellement de souffrances qu'aujourd'hui nous récoltons ce que nous avons semé. Nos politiciens font les guerres au lieu de s'occuper des problèmes graves de notre pays. Le chômage explose, la misère s'étend, nos retraités font les poubelles pour pouvoir survivre, notre jeunesse n'a plus d'espoir et nos gouvernements dépensent des milliards à bombarder des pays et des peuples étrangers. Arrêtons de nous mêler des affaires du monde. Nous ne sommes ni des exemples à suivre ni des justiciers.

Il est temps d'ouvrir les yeux : à force de semer la haine, le racisme et la mort, nous, nous récoltons le terrorisme et la peur. Et ces politiciens irresponsables qui nous conduisent vers l'abîme, ces pompiers pyromanes, profitent du terrorisme pour nous infliger l'état d'urgence, réduire nos libertés et nous dresser les uns contre les autres au risque de provoquer une guerre civile dans notre propre pays. Ces politiciens qui nous gouvernent ne méritent pas notre confiance car ils nous ont tous trahis. Il n'y en a pas un pour sauver l'autre. Malgré la peine immense, la légitime colère et la tristesse que nous éprouvons tous, nous devons rester lucides et unis. Ne nous trompons pas d'ennemi et ne faisons pas payer à nos compatriotes musulmans, les conséquences de la folie guerrière de nos gouvernements. Nous sommes gouvernés par des pompiers pyromanes qui sont les vrais responsables de ce que nous sommes en train de vivre. Ne nous laissons pas égarer par l'émotion et laissons plutôt place à la lucidité et la RAISON.

Ces politiciens ne sont pas qualifiés pour garantir notre sécurité car leur politique de guerre ne fera que favoriser encore plus le terrorisme.

**Éric Cantona**

## Conséquences de la COVID-19 : Cri de cœur des Etudiants maliens et maliennes en Algérie



**C**hères autorités maliennes, Nous venons à travers cette lettre de vous faire part de la situation dégradante des Etudiants et Stagiaires finissants maliens et maliennes en Algérie en ce moment de la pandémie du corona virus (COVID-19).

En effet, Chères autorités maliennes après avoir terminé nos cycles d'études depuis plus de sept (07) mois, nous sommes bloqués en Algérie dû au COVID-19, nous sommes toujours confinés dans nos différentes citées.

L'État Algérien a fermé ses frontières avec le reste du monde depuis le mois de mars 2020 jusqu'à nos jours, nos titres de séjour sont expirés depuis des mois, nous sommes en situation irrégulière, par conséquent nous ne pouvons plus sortir dans nos différentes citées, par ce que nos cartes de séjour ne sont plus valables.

Nous vivons dans une situation très difficile vu que nous avons terminé nos études, et nous ne percevons plus la bourse pour satisfaire nos besoins quotidiens, parmi nous certains devaient poursuivre leurs études en France malheureusement ça n'a pas marché, parce qu'ils devaient entamer la procédure de visa au Mali auprès du consulat de la France à Bamako.

Nous avons envoyé plusieurs demandes auprès de l'Ambassade du Mali en Algérie et au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ainsi que la Direction National de la Formation Professionnel du Mali (DNFP) pour qu'ils puissent obtenir un vol de rapatriement des Etudiants et Stagiaires Finissants maliens et maliennes en Algérie auprès de l'autorité Algérienne, mais nos demandent restent sans suite.

Chères autorités maliennes, face à cette situation difficile nous vous demandons de mettre un vol spécial à notre disposition, car notre avenir est en jeu en restant bloqués ici en Algérie, nous souhaitons rentrer le plus rapidement possible, nous n'avons rien à faire ici car nous avons terminé nos études en Algérie ; en plus nous ne sommes pas en sécurité vu que nos cartes de séjour sont expirées il y a des mois de cela, nous souffrons trop ici. Après avoir patienté plus 07 mois, nous n'avons qu'un seul objectif c'est de rentrer au Mali.

Dans l'attente d'une suite favorable à notre demande, veuillez agréer Chères autorités maliennes l'expression de nos sentiments les plus distingués.

**Alger, le 29/10/2020**

**Les Etudiants et Stagiaires**



## Congo Démocratique : L'homme d'affaires et mari d'Isabel dos Santos, Sindika Dokolo, est mort



L'homme d'affaires et opposant congolais Sindika Dokolo est mort, a-t-on appris de plusieurs proches. Le mari d'Isabel Dos Santos vivait à Dubaï. Il s'est éteint jeudi 29 octobre suite à un accident. Il avait, depuis un an, connu des ennuis judiciaires avec son pays d'adoption, l'Angola, qui avait saisi ses biens et ceux de son épouse, l'accusant de détournements. Mais dans son pays de naissance, le Congo, il était parmi les figures de l'opposition.

Les messages se multiplient sur les réseaux sociaux. Fils d'Augustin Dokolo, le premier banquier privé du Zaïre, Sindika Dokolo s'était fait connaître des partis d'opposition et de la société civile pour son combat contre un troisième mandat de Joseph Kabila. Toujours élégant et facile d'accès, il avait même fondé, en 2017, un mouvement citoyen, les Congolais debout, et appuyé financièrement d'autres organisations et personnalités.

En Europe, Sindika Dokolo est connu comme un collectionneur d'art africain. Il militait pour que ces œuvres ou objets volés soient restitués aux musées africains et était interviewé par les plus grands médias pour ce combat.

Élevé en Europe, sa vie change quand, en 2002, il épouse Isabel dos Santos, fille du président angolais, le tout-puissant et richissime José Eduardo dos Santos. Ensemble, ils multiplient les affaires : pétrole, diamants, ciment, distribution, téléphonie.

## Mali : Le nouveau Médiateur de la République entre en fonction



Le nouveau Médiateur de la République, Mme Sanogo Aminata Mallé, a prêté serment cet vendredi après-midi devant le président de la Transition Bah N'Daw.

Nommé le 13 octobre dernier en remplacement de Baba Hakhib Haïdara dont le mandat est arrivé à terme, le nouveau Médiateur a officiellement pris fonction après avoir prêté serment devant le chef de l'Etat dans la salle des Banquets du Palais de Koulouba.

Après la lecture de son décret de nomination par le secrétaire général de la Présidence, Mme Sanogo Aminata Mallé a prêté le serment suivant : « je jure et promets de remplir mes fonctions de Médiateur de la République avec honnêteté, impartialité, dans le respect des lois de la République et de ne révéler aucun secret que j'aurai obtenu dans l'exercice de mes fonctions ».

C'était en présence du vice-président, le colonel Assimi Goïta et du Premier ministre Moctar Ouane.

Le couple est partout, jusque dans les soirées à Cannes, organisées par le joaillier de Grisogono, dans lequel ils ont fini par prendre des parts, toujours invités aux grands rendez-vous d'affaires, malgré les enquêtes qui se multiplient sur l'origine de leur fortune et la gestion du régime angolais. À 48 ans, Sindika Dokolo a succombé, ce jeudi à Dubaï, des suites d'un accident de plongée sous-marine.

# EAU MINERALE DIAGO NATURELLE

SANTE • PURETE • LEGERETE



SPRIT

**SPONSOR OFFICIEL DE VOTRE SANTE**







## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

### Informations sur le numéro vert 80 00 22 22 de l'OCLEI

L'OCLEI a mis en place le **Numéro vert 80 00 22 22** le 9 décembre 2019. L'appel est gratuit.

Le Numéro vert permet aux citoyens de dénoncer des faits d'enrichissement illicite dont ils ont connaissance. Il est géré par l'Unité des Plaintes et des Dénonciations. Du 9 décembre 2019 au 30 septembre 2020, il a reçu 520 appels. Sur ce total, il n'y a eu que 6 dénonciations concernant l'enrichissement illicite, soit 1%. Le présent message est diffusé pour permettre aux citoyens de mieux identifier les cas d'enrichissement illicite, les personnes et les biens pouvant être dénoncés sur le Numéro vert 80 00 22 22 de l'OCLEI.

- **Qu'est-ce que l'enrichissement illicite ?**

L'enrichissement illicite est le fait pour un agent public d'avoir des biens ou un train de vie qui dépassent ses revenus légitimes.

- **Qui est agent public ?**

Par « agent public », il faut entendre fonctionnaire civil ou militaire, élu, contractuel de l'Etat ou des communes, conseils de cercle, conseils régionaux.

- **Quelles sont les personnes qui peuvent être dénoncées à l'OCLEI ?**

Tout agent ou employé de l'Etat, des communes, conseils de cercle, conseils régionaux, des entreprises d'Etat et des établissements publics, des associations reconnues d'utilité publique, des projets et programmes de l'Etat.

Toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

- **Quels sont les biens susceptibles d'être dénoncés ?**

Les maisons, les immeubles commerciaux, les champs, les fermes, les parcelles non bâties, les comptes bancaires, les valeurs en bourse, les actions dans les sociétés, les assurances-vie, les bijoux de valeur, les véhicules à moteur, les fonds de commerce, le cheptel.

*Pour plus d'informations, appelez le Numéro vert 80 00 22 22 ou écrivez à [info@oclei.ml](mailto:info@oclei.ml)*

**Merci pour votre soutien à la lutte contre l'enrichissement illicite.**

**Bamako, le 13 octobre 2020.**

## Journées de la peau : Des consultations médicales gratuites

Le représentant du ministre de la santé et du Développement social a procédé au lancement des journées de la peau organisées par l'Hôpital de Dermatologie de Bamako. Cette journée a pour objectif de faciliter l'accès pour tous à des soins de qualité.



**E**n effet, la célébration des journées de la peau est une aubaine pour la population malienne. Car, il s'agit, à travers des activités de consultations médicales gratuites, d'offrir au grand public les services de l'Hôpital de Dermatologie de Bamako.

Ces journées, couplées à la formation de la dernière cohorte de professionnels de la santé, ont réuni 12 spécialistes de l'Hôpital de Dermatologie, 4 spécialistes en informatique médicale et E-santé et les représentants des formations sanitaires de Macina, Markala, Tominian, dans la région de Ségou et de Kignan, Biens, Selingué dans la région de Sikasso. En outre, la formation des agents de ces districts sanitaires consacrera l'extension de la Télé dermatologie à 82 formations sanitaires et permettra aux malades de ces localités

d'avoir accès sur place aux soins en dermatologie. Ainsi, 184 personnels de santé seront formés afin de couvrir l'ensemble du territoire national en dermatologie.

Créer par l'ordonnance No 2019-010/P-RM du 27 mars, ratifiée par la loi No 2019-10/AN-RM du 9 août 2019, l'Hôpital Dermatologue de Bamako constitue la troisième référence du Mali. A l'entame de ses propos, le Directeur général a expliqué la multiplicité des activités menées dans ce nouvel hôpital. Il a promis d'offrir des prestations de qualité aux usagers, avant d'ajouter ceci : « nous devons constater que les travaux ont montré que 1/3 des enfants ont une maladie de peau ».

Par la suite, le représentant du ministre, Adama B. Diakitè, a exhorté les personnels sanitaires à multiplier les efforts afin de garantir

un accès équitable à tous les soins pour le bonheur des populations. En plus, il a réitéré son soutien à l'amélioration de l'accès des populations rurales aux soins dermatologiques, la prévention et la prise en charge des cancers cutanés chez les personnes atteintes d'albinisme. « Les populations de Bamako et d'ailleurs pourront venir découvrir cet hôpital au passé glorieux et très réputé dans toute la sous-région pour son expertise et la formation des premiers experts des maladies de la peau », a poursuivi Adama B. Diakitè.

Pour terminer, ces journées de la peau ont enregistré la visite des représentants de la Fondation Pierre Fabre.

■ Ibrahim Sanogo



# Rapport général 2019 du VEGAL : La transition ne pourra pas tout faire hélas, dicit Bah N'Daw

Le vérificateur général de la République, Samba Alhamdou Baby, a remis, vendredi 30 octobre 2020, son rapport annuel 2019 au Président de la transition, M. Bah N'Daw. Ce rapport retrace les irrégularités et les dysfonctionnements constatés.



**D**epuis plus d'une décennie, le Mali s'est engagé dans une lutte contre la corruption qui constitue un frein aux processus de développement. Cette lutte contre la corruption ne doit plus être un vain mot. Cela doit se traduire en acte concret. C'est à cela que les autorités veulent s'inscrire et le rapport du Vérificateur général est la manifestation de cette volonté.

Le Vérificateur général, Samba Alhamdou Baby, a invité le Président de la transition et le gouvernement à accorder une certaine importance à certains secteurs clés de l'économie, notamment les mines. Ce document résume les dysfonctionnements et propose des recettes dans la gestion de 31 entités vérifiées dont 15 rapports de vérification financières, 8 rapports de vérification de performance et 8 autres de suivi et recomman-

dations. Concernant le rapport de suivi et de recommandations, il mesure la mise en œuvre des recommandations émises lors des précédentes missions afin de s'assurer que les faiblesses décelées par les vérifications antérieures ont été corrigées. Ces missions ont concerné le Centre hospitalier universitaire du Point G, le Laboratoire central vétérinaire, la Trésorerie régionale de Mopti, les directions régionales du budget de Mopti et de Ségou, la société Energie du Mali, l'Autorité de régulation des marchés publics, les Etablissements publics dans les districts sanitaires de santé de Bamako et de Sikasso. En ce qui concerne les vérifications de performance, également au nombre de 8, elles ont porté sur des entités en charge de la gouvernance du secteur public de l'Etat et des collectivités. Il s'agit de la gestion de la subvention d'intrants coton et celle

du matériel roulant des collectivités, régions, cercles, communes urbaines de Kayes et de Ségou. Les incidences relevées à ces différents niveaux affectent notamment l'économie, l'efficacité et l'efficacités de la gestion. S'agissant de la vérification financière ou de conformité, elles sont au nombre de 15 dont 2 saisines du gouvernement et des 2 des citoyens. Elles ont concerné la gestion des ambassades du Mali à Washington, Rome, Madrid, Abidjan, Ouagadougou et le Consulat général du Mali à Douala, la gestion de la mairie de la Commune II du district de Bamako, la mise en œuvre des conventions d'établissements des sociétés des mines d'or de Loulo, Goukoto, Siama, la gestion de l'Office de radiotélévision du Mali, l'Office malien de l'habitat, l'Agence malienne de radio protection, l'Autorité malienne de régulation de télécom-

munication et des nouvelles technologies de l'information et de communication des postes. « Ces vérifications ont mis en exergue une panoplie d'irrégularités qui compromettent les efforts appréciables du gouvernement. Les conventions des sociétés minières comportent des clauses ne garantissant pas toujours la sauvegarde des intérêts de l'Etat, notamment la non distribution des dividendes, le non-paiement de certains impôts auxquels s'ajoutent l'existence d'emprunts non justifiés. Toute chose qui prive l'Etat de ressources financières. C'est pourquoi une relecture des dites conventions pourraient être envisagées en vue de mieux protéger les intérêts de l'Etat tout en respectant la teneur incitative qui caractérise notre code minier », a-t-il précisé.

Le président de la transition, Bah N'Daw, a félicité le Vérificateur et son équipe pour le travail abattu.

Il a, aussi, souhaité que le peuple du Mali continue de veiller sur le Bureau du Vérificateur général. Ce bureau, il est vrai, est perfectible comme toute œuvre humaine. « Mais, nous devons nous réjouir qu'il existe. Sa création a été un acte hautement patriotique que nous nous devons toujours de saluer. Nous devons ce joyau au Président Amadou Toumani Touré, à sa vision et à sa passion reconnue pour le Mali. Qu'il sache et se réjouisse du fait qu'au fil des épreuves et des ans, le bureau du Vérificateur général s'est bonifié ! Il a mieux affiné ses méthodes et laissé moins de place à la contestation de ses travaux, contestation du reste inhérente à ses missions car il s'agit, certes, des deniers de l'Etat, de biens publics, de la part de tout le monde, mais il s'agit aussi d'honneur, de fierté et de susceptibilités humaines. D'où l'extrême sensibilité de la mission confiée à ces femmes et à ces hommes auxquels la République a consenti des moyens non négligeables, pour être au-dessus de la tentation », a-t-il souligné.

Le Président de la transition s'est dit heureux et fier de recevoir le rapport 2019 du Vérificateur de la république. « Il m'est agréable de constater que, sous votre leadership, la chaîne ne s'est pas brisée. Au contraire, la tradition a été respectée et les acquis

se sont consolidés.

En effet, comme c'est le cas depuis plusieurs années, vous avez su mener de front, des audits de régularité, des audits de performance ainsi que des missions de suivi de mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques formulées pour certaines des structures vérifiées.

Vous déplorez le faible progrès dans la mise en œuvre des préconisations précédemment faites par vous dans le seul souci d'améliorer la gouvernance publique.

Le constat est d'autant plus triste que ces recommandations ont été formulées pour une saine gestion de nos entreprises et de notre administration ; elles ont été formulées pour le bien-être du peuple malien », a-t-il renchéri.

Mieux, Bah N'Daw dira : « Soyez certain alors, Monsieur le Vérificateur général, que la situation ne restera pas en l'état ! Car dès ce lundi, les départements ministériels concernés seront mobilisés pour que les responsables des entités incriminées sachent que la performance n'est pas facultative mais obligatoire. Il n'y a pas d'hésitation possible : c'est soit le Mali, soit la porte !

Monsieur le Premier ministre, en tant que chef de l'administration publique, la balle est dans votre camp. Et vous savez à quoi vous en tenir ! Le caractère stratégique des structures vérifiées est évident. Et c'est ce que la République demande. Car, c'est en se penchant sur le secteur structurant de notre économie que le Bureau du Vérificateur général démontre sa valeur ajoutée.

Vous réaffirmez dans le rapport que le secteur des mines en particulier nécessite d'être mieux suivi par l'Etat. En plus de possibles déperditions financières en raison du non-paiement des dividendes et de certains impôts dus à l'Etat, vous évoquez, à juste raison, la question environnementale et donc la responsabilité sociale des industries extractives », a-t-il insisté.

Aussi, aux dires de Bah N'Daw, la transition ne pourra pas tout faire, hélas. Elle a des domaines de priorités où elle est attendue. « Mais vos recommandations concernant le secteur minier sont d'une pertinence qui m'interpelle. Je puis vous assurer que tout sera fait pour que l'Etat assume ses responsabilités et reçoive de ce secteur vital ce qui lui est dû. Certes, le contrat qui lie notre pays à ses partenaires ne doit léser personne, à commencer par nos partenaires. Cela est notre honneur.

Mais, je suis le serviteur de ce pays, son esclave. Ce fardeau divin, je l'accepte avec fierté et humilité. Dès lors, il est hors de question pour moi que l'or du Mali ne brille pas pour le Mali.

L'or du Mali brillera aussi pour le Mali. L'or du Mali brillera surtout pour le Mali. Pour que cela soit possible demain et pour que les générations montantes puissent avoir la pleine jouissance de la richesse nationale, c'est maintenant que doit commencer le travail de réflexion stratégique, de correction, de relecture et d'anticipation », a-t-il dit.

■ Ibrahim Sanogo





## Scandale : Qui a détourné le fonds pour l'équipement des transporteurs routiers



La loi n°96-018 qui consacre la création du droit de traversée routière a été adoptée le 30 novembre 1995 par l'assemblée nationale et promulguée par le président Alpha Oumar Konaré en février 1996. L'article 2 de cette loi indique que le droit de traversée routière est perçu sur tous les véhicules routiers de transport commercial de voyageurs et de marchandises chargés ou vides empruntant un axe interurbain et ou international. A ce jour, les recettes perçues au compte du fonds de l'équipement des transporteurs routiers estimées à plusieurs milliards FCFA, logés au trésor public, auraient miraculeusement disparues sans laisser de traces. Un autre scandale dont doivent se saisir le bureau du Vérificateur général et le pôle économique et financier.

La loi portant création du droit de traversée routière stipule en son article 3 que les produits du droit de traversée routière (recettes brutes) sont répartis comme suit : 50% pour assurer la mise en place, le fonctionnement et l'équipement des structures de contrôle routier, le financement de tout projet de développement des transports routiers ; 25% pour l'équipement des transporteurs routiers interurbains et internationaux ; et enfin 25% pour l'équipement et l'octroi d'indemnités aux agents des forces de sécurité chargés du contrôle routier dans le cadre du droit de tra-

versée routière.

Pour ce besoin, la loi N°96-019 portant création des fonds relatifs au droit de traversée routière a été adoptée qui, dans son article 1er a ouvert dans les écritures de l'agence comptable centrale du trésor, les comptes d'affectation spéciale ci-après : Fonds du droit de traversée routière ; Fonds pour l'équipement des transporteurs routiers interurbains et internationaux ; Fonds de sécurité pour l'équipement et l'octroi d'indemnités aux agents des forces de sécurité chargés du contrôle routier dans le cadre du droit de traversée routière.

Pour le cas spécifique du fonds pour l'équipement des transporteurs routiers interurbains et internationaux, il est dit dans l'article 4 de la loi N°96-019 que le fonds est destiné à garantir les opérations d'acquisition de moyens de transport par les transporteurs routiers interurbains et internationaux ; assurer les dépenses courantes de fonctionnement du fonds pour l'équipement des transporteurs routiers interurbains et internationaux.

Selon le décret N°96-087 P-RM fixant les conditions d'affectation et d'utilisation des ressources du fonds pour l'équipement des transporteurs routiers interurbains et internationaux, ledit fonds est réparti comme suit : 90% est affecté au fonds de réserve (destiné à garantir les opérations d'acquisition de moyens de transport par les transporteurs rou-

tiers interurbains et internationaux) et 10% est affecté au fonds de fonctionnement.

Deux organes ont été institués pour gérer le fonds pour l'équipement des transporteurs routiers interurbains et internationaux. Il s'agit du comité de gestion du fonds et celui en charge du contrôle de la gestion du fonds.

Ainsi en Août 2011, les deux organes ont été mis en place via deux décisions. La décision N°2011-0273/ MET-SG portant désignation des membres du comité de gestion du fonds et la décision N°2011-0274 portant désignation des membres du comité de contrôle du fonds. Ces organes sont chargés de gérer effectivement ce fonds logé au trésor public.

Mais depuis la mise en place de ces organes, nous confie une source bien introduite, aucune utilisation n'a été faite de ce fonds qui s'élève à plusieurs milliards de nos francs. « En tant que membre du comité de contrôle, nous n'avons à ce jour aucune idée de ce qu'est devenu ce fonds qui s'élève à plus de dix milliards. Nous avons adressé une correspondance à cet effet sans succès. Combien de milliards ou de millions sont encore au trésor au compte de ce fonds pour l'équipement des transporteurs routiers interurbains et internationaux ? », s'interroge notre source qui n'écartera pas de saisir la justice sur la question.

Au Mali, les scandales se suivent mais ne se ressemblent point ! Pour ce cas, l'argent public destiné à l'équipement des transporteurs se serait volatilisé, car depuis son institution, les fonds perçus n'ont jamais été mis à disposition de l'organe de gestion.

Aujourd'hui, le département des transports, le conseil malien des transporteurs routiers (chargé de gérer le fonds suivant l'article 4 du décret N°09-547/ P-RM du 9 octobre 2009 portant les conditions d'affectation et d'utilisation du fonds) et la direction nationale du trésor doivent éclairer la lanterne des Maliens sur l'utilisation de ce fonds.

**Daouda T Konaté**  
Source : L'Investigateur

## Entrepôts maliens : Précieux outils d'approvisionnement du pays !

**D**ans le cadre du suivi correct et régulier de l'approvisionnement du Mali en produits de très grande consommation, à travers une harmonisation des pratiques en fonction des spécificités, le ministère des Transports et des Infrastructures a organisé du 15 au 20 octobre 2020, des journées nationales de concertation des entrepôts maliens dans les ports de transits des pays voisins. Actuellement, le Mali compte 7 entrepôts de transit, situés notamment en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Togo, en Mauritanie, en Guinée, au Ghana et au Bénin.

Ces infrastructures assurent l'approvisionnement au Mali en produits de premières nécessités et en produits stratégiques. La preuve, en 2019, apprend-on, les entrepôts ont enregistré 370 478 tonnes à l'exportation.

Ces journées, dont la cérémonie d'ouverture était placée sous la présidence du nouveau ministre des Transports et des Infrastructures, s'inscrivent dans le cadre du suivi correct et régulier de l'approvisionnement du pays à travers une harmonisation des pratiques en fonction des spécificités. Aussi, visent-elles à renforcer les capacités de gestion des corridors afin d'assurer une meilleure fluidité du trafic. « Ces journées de concertation favorisent la prise des mesures spécifiques pour

surtout améliorer l'approvisionnement du pays dans le contexte actuel particulier marqué par, non seulement la crise sanitaire liée au Coronavirus, mais aussi la situation socioéconomique non favorable dans laquelle se trouve notre pays », a déclaré le ministre des Transports et des Infrastructures.

Pour sa part le directeur national des Transports terrestres maritimes et fluviaux, Mamadou Sow, a rappelé que dans le cadre de la promotion de la politique d'approvisionnement, et de diversification des voies d'accès à la mer, le Mali a signé des accords de coopération en matière de transport et de transit maritimes avec la plupart des pays côtiers, notamment la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Togo, la Mauritanie, la Guinée, le Ghana et le Bénin.

Il ressort de ces accords que les marchandises en transit pour les pays sans littoral comme le Mali, dans le cadre des redevances portuaires bénéficient d'une réduction de 20% et ne sont pas passibles de la taxe sur la valeur ajoutée.

Aussi, prévoient-ils, les marchandises séjournant en zone entrepôts maliens reviennent 5 fois moins chères que dans les zones entrepôts des pays de transit.

« Ces facilités accordées par les pays côtiers de la sous-région aux pays sans littoral consti-

tuent un atout important à préserver dans le cadre de l'approvisionnement régulier et au moindre coût de notre pays », a fait savoir le Directeur national des Transports.

Par ailleurs, précise-t-il, en 2019, les entrepôts maliens ont enregistré 370 478 tonnes à l'exportation contre 292 970 tonnes en 2020. Une situation marquée par la crise sanitaire due à la pandémie du coronavirus.

« De nos jours, sur les 7 entrepôts maliens installés dans les ports de transit, au total, 292 940 tonnes de marchandises ont été enregistrées à l'exportation au niveau des entrepôts sur la période du 1er janvier au 30 septembre 2020. 47,27% des exportations empruntent le corridor Bamako-Dakar. Au même moment, 70,11% des importations sont enregistrés sur le corridor Dakar-Bamako par le biais des Entrepôts maliens du Sénégal (EMASE). Quant aux Entrepôts maliens de la Côte d'Ivoire (EMACI), ils enregistrent 19,23% des importations du pays, tandis que les Entrepôts maliens du Togo (EMATO) participent à hauteur de 1,45% », a-t-il révélé.

Il convient de noter qu'au regard de la dimension et de l'importance des missions et la multiplicité des acteurs, ces journées de concertation régulières favorisent une bonne coordination des activités en vue d'analyser, avec l'ensemble des intervenants, la situation d'ensemble pour trouver des propositions concrètes de solutions aux difficultés liées au fonctionnement et à la gestion des Entrepôts maliens.

**Andiè A. DARA**

**Source : Bamakonews**





# Journée Africaine de la Jeunesse : Les jeunes s'engagent dans l'action pour le nouveau Mali

**L**e ministre de la Jeunesse et des Sports, Mossa Ag Attaher, a présidé la cérémonie commémorative de la Journée Africaine de la Jeunesse à Bougouni, ce 1er novembre 2020, en présence de son collègue ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Pr Amadou Kéita, du Gouverneur de la région de Bougouni, des autorités politiques et administratives de la région, des directeurs des services centraux, rattachés et organismes personnalisés du Ministère de la Jeunesse et des Sports des autorités religieuses et coutumières de Bougouni.

« J'ai le privilège et l'insigne honneur de présider ce matin ici, à Bougouni, la cérémonie commémorative de la Journée Africaine de la Jeunesse, édition 2020. A l'entame de mes propos, permettez-moi de remercier le Professeur Amadou Kéita, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, représentant aussi son homologue de l'Éducation Nationale, qui a bien voulu rehausser l'éclat de la présente cérémonie par sa présence. Mes remerciements vont également à l'endroit du ministre Docteur Abdoulaye SALL, Président de CRI 2002, combattant infatigable qui, malgré ses occupations et son état, s'est donné la peine de venir animer la conférence sur le thème de la Journée et maintenir ainsi le dialogue intergénérationnel, indispensable dans la chaîne de l'éducative et de l'encadrement de la jeunesse. Je voudrais joindre à ses remerciements le Directeur National de Plan International Mali pour son engagement constant à accompagner la célébration de la Journée Africaine de la Jeunesse. Depuis 2013 et de façon consécutive, votre structure, Bornefondon d'abord, ensuite Plan International Mali qui a toujours apporté un appui de taille à l'organisation des activités commémoratives à la Journée Africaine de la Jeunesse et du coup, elle se positionne comme partenaire privilégié pour accompagner cette fête des jeunes du Mali et de l'Afrique ».

C'est de par ces mots que Mossa Ag Attaher s'est adressé à l'assistance, avant de décortiquer



les raisons qui ont prévalu au choix de Bougouni pour la célébration de la Journée Africaine de la Jeunesse 2020. Pour lui, Bougouni a été de tous les grands chantiers de la promotion et l'encadrement socioéducatif de jeunesse à travers les grands regroupements tels que les semaines, les biennales, les sessions connaissances et découvertes du Mali dans plusieurs domaines, dont le sport, l'art. Le ministre Attaher, bien que ressortissant du Nord, s'est même permis un cour d'Histoire sur Bougouni, montrant ainsi sa connaissance du vaste territoire malien. Ainsi notera-t-il : « Bougouni, capitale du « Banimônôtié », carrefour de brillantes civilisations, ville légendaire, ville cosmopolite et industrielle avec les usines CMTD érigée en commune de plein exercice, le 10 juillet 1894. Situé entre le fleuve et mono (Ba), ni et mono (mônô) « tié » (entre). Qui veut dire entre le fleuve et la rivière ».

Et de faire savoir que la célébration de la Journée Africaine de la Jeunesse est un moment fort pour le mouvement associatif jeune, les décideurs impliqués dans la problématique de la jeunesse de réfléchir sur les grands défis qui se posent à la jeunesse et de mettre en même temps les questions de jeunesse au centre des agendas internationaux. Pour lui, elle offre l'opportunité d'évaluer la mise en œuvre de la Charte Africaine de la Jeunesse adoptée en 2006 à Banjul lors de la 7ème Assemblée ordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernements de l'Union Africaine, que le Mali fut le 3ème pays à ratifier en octobre 2007.

« Mieux, elle permet de mettre un accent particulier sur l'apport, l'expertise des jeunes de par leur créativité et leur énergie pour le renouveau politique, social et économique pour les Etats membres de l'UA dans l'optique globale de la renaissance africaine comme indiqué dans l'Agenda 2063. Comme en témoigne, le thème africain de cette année : « Les voix des jeunes, action et engagement : bâtir une Afrique meilleure ».

Ce thème traduit parfaitement tout l'engagement des Etats et des jeunes africains à participer au développement socioéconomique de notre continent. Il traduit aussi l'engagement pour la promotion de la démocratie, la bonne gouvernance, la paix, la sécurité facteurs essentiels pour le développement humain durable ».

L'occasion a surtout été saisie par les jeunes du Mali de marquer leur volonté et leur engagement dans l'action pour la construction du Mali nouveau. Pour cela, ils exigent leur implication dans toutes les instances de décision. Faut-il le rappeler, le Mali a une population majoritairement constituée de jeunes, d'où la nécessité de faire des acteurs clé du développement, si tant est vrai que l'avenir d'une nation réside en sa jeunesse...

Le ministre Ag Attaher promet de jour sa partition !

■ Yama DIALLO

# Élections législatives : La COCEM publie son rapport final et fait des recommandations

Mercredi 28 octobre 2020, la Coalition pour l'Observation Citoyenne des Elections au Mali (COCEM) a organisé une conférence de presse de présentation du rapport final de l'observation des élections législatives 2020. Le présent rapport, qui intervient après l'observation de tout le processus électoral, se veut une contribution à l'analyse du processus des élections législatives de 2020. Elle vise également à contribuer aux réformes électorales et institutionnelles qui doivent être entreprises sous la Transition de 18 mois sur lesquels au moins un mois a déjà été consommé.



**D**'entrée de jeu, le Président de la Coalition pour l'Observation Citoyenne des Elections au Mali (COCEM) M. Drissa Traoré expliquera que les deux tours des élections législatives ont été respectivement tenus sur l'ensemble du territoire national le 29 mars et le 19 avril 2020. 7 663 464 électeurs étaient appelés aux urnes dont 3803 932 femmes répartis entre 22 147 bureaux de vote dans 12 469 centres de vote. Fidèle à sa mission de veille citoyenne et soucieuse de sa contribution à la transparence, à l'apaisement et à la crédibilité des élections, la COCEM a observé les deux tours de ces élections, à travers le recrutement, la formation et le déploiement de 1660 observateurs dont 1500

observateurs fixes au Premier tour et 1450 dont 1316 observateurs fixes au second tour. Pour M. Drissa Traoré, la COCEM a constaté des atteintes à la loi électorale notamment le retrait illégal de lots de cartes d'électeur, la campagne dans des lieux de culte, la destruction de matériels électoraux, l'enlèvement des candidats, d'agents électoraux, des observateurs nationaux et équipes de campagne dont celle de Soumaila CISSE dans le cercle de Niafouké.

Dans le rapport final, la COCEM a également relevé que la COVID -19 a eu un impact négatif sur les élections en termes de mobilisation. Ce qui pourrait justifier la faible affluence aux deux tours avec les taux de participation res-

pectifs de 35,58% et 35,25%. La non publication des résultats bureau de vote par bureau de vote et le retard dans la publication des listes des bureaux de vote n'ayant pas pu ouvrir et de ceux ayant ouvert mais qui ont fermé suite à des incidents ont alimenté les contestations et contribué à décrédibiliser les scrutins.

Au regard des insuffisances constatées et des défis récurrents, la COCEM formule essentiellement les recommandations suivantes :

1. Evaluer de façon inclusive l'élection présidentielle de 2018 et les élections législatives de 2020 par tous les acteurs impliqués dans la gestion des élections, en vue de diligenter des réformes électorales et constitutionnelles

plus poussées. Ces réformes doivent permettre de corriger les dysfonctionnements et de pérenniser les bonnes pratiques ;

2. Mettre en place un organe unique, indépendant et pérenne de gestion et de surveillance des élections conformément aux dispositions de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, tel que recommandé par la COCEM dans son rapport d'observation de l'élection présidentielle de 2018. Cela contribuera à crédibiliser les scrutins, à accroître l'efficacité dans la tenue des élections, optimiser les coûts des élections et à renforcer la mémoire institutionnelle ;

3. Légaliser la publication des résultats bureau de vote par bureau de vote. Cette publication doit se faire avant la fin des délais de recours afin de permettre aux partis et aux candidats de documenter leurs plaintes ;

4. Revoir le mode de scrutin des élections législatives en allant par exemple au scrutin proportionnel. Ce mode est simple, juste et plus représentatif dans son principe, les sièges sont attribués selon le nombre de voix. La proportionnelle fait également la promotion de la diversité dans la représentation ;

5. Instaurer un système de suppléance à l'As-

semblée Nationale pour permettre de remplacer plus facilement et à moindre coût un Député en cas de décès ou d'indisponibilité ;

6. Diligenter l'informatisation de l'état civil et du casier judiciaire pour plus de fiabilité du fichier électoral ;

7. Introduire le principe du contradictoire dans la distribution de la justice électorale qui consiste à informer la partie contre laquelle la requête est formulée ;

8. Clarifier davantage les procédures de recours devant la Cour constitutionnelle

9. Introduire la désignation des assistants juristes pour plus de célérité et d'efficacité dans le traitement des requêtes ;

10. Proroger le délai de recours après les opérations électorales ;

11. Permettre à l'organe unique chargé des élections de proclamer les résultats définitifs des élections et la Cour Constitutionnelle se concentrera uniquement sur le traitement du contentieux ;

12. Revoir le profil des membres, la composition, le mode de fonctionnement, le mandat en instaurant un mandat unique pour les membres de la Cour Constitutionnelle.

13. Consolider davantage l'application de la Loi

2015-052 relative à la promotion du genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives et celle 2018/027 relative aux droits des personnes vivant avec un handicap ;

14. Relire la loi n°96-57 du 16 octobre 1996 déterminant les circonscriptions électorales et la répartition des sièges des Députés à l'Assemblée Nationale en vue de corriger l'incohérence entre l'article 1er de la Loi N°2012-017/ du 02 Mars 2012 portant création de circonscriptions administratives en République du Mali et la répartition des sièges de Députés à l'Assemblée Nationale ;

15. Relire la loi n°02-010 du 05 mars 2002 portant loi organique fixant le nombre, les conditions d'éligibilité, le régime des inéligibilités et des incompatibilités, les conditions de remplacement des membres de l'Assemblée Nationale en cas de vacance de siège... en procédant à une révision du nombre de Députés conformément au dernier recensement ou au nombre d'électeurs inscrits sur le fichier électoral.

**Bokoum Abdoul Momini**



SAER  
EMPLOI  
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION  
DES  
RESSOURCES  
HUMAINES

Leader des services de Gestion  
des Ressources Humaines  
et Paie en Afrique de l'Ouest



## Sans tabou : CNT, l'interminable attente !



Le Président, le Premier ministre et le gouvernement de la Transition ont été mis en place, mais l'attente devient de plus en plus longue quant au Conseil national de la transition (CNT), qui sera l'organe législatif, en lieu et place de l'Assemblée nationale dissoute par l'ancien Président de la République. Notre pays vient de passer un mois d'octobre sans session budgétaire. Cette situation n'est pas sans conséquence pour la bonne marche du pays. Quelle perspective budgétaire pour l'année 2021 ?

Plus d'un mois après la "désignation" du Président, la nomination du Premier ministre et la formation du gouvernement de Transition, l'organe législatif se fait toujours désirer. C'est le Conseil national de la transition qui légifèrera jusqu'à la tenue des prochaines élections législatives. Vu le rôle qui lui est dévolu, la tergiversation dans sa mise en place paralysera bien de projets et d'initiatives indispensables à la réussite de la Transition.

La Charte de la Transition confère au Conseil national de la Transition certains pouvoirs. Selon la Charte, le Conseil national de Transition est l'organe législatif de la Transition. Il sera composé de 121 membres répartis entre les Forces de Défense et de sécurité, les re-

présentants du Mouvement du 5 Juin Rassemblement des Forces patriotiques (M5-RFP), les partis et regroupements politiques, les organisations de la société civile, les centrales syndicales, les syndicats libres et autonomes, les organisations de défense des Droits de l'Homme, les ordres professionnels, les Maliens établis à l'extérieur, les Mouvements signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, les Mouvements de l'inclusivité, les groupements de femmes, de jeunes et des personnes vivant avec un handicap, les confessions religieuses, les autorités traditionnelles et coutumières, les chambres consulaires, les faitières de la presse, des arts et de la culture.

Cet organe dont la mise en place fait l'objet de toutes les attentions actuellement veillera à l'orientation, au contrôle et au suivi-évaluation de la Feuille de route de la Transition. Il faudrait le quitus du CNT pour procéder aux différentes réformes prévues pendant la Transition.

La Transition n'a que 18 mois de mission avant de laisser le pouvoir à un régime démocratiquement élu. Malheureusement, plus d'un mois après le début de la Transition, les auto-

rités trainent toujours le pas à mettre en place le Conseil national de Transition.

Le Président de la CODEM a tenté de donner des explications à ce blocage. Il a évoqué le nombre pléthorique de parties prenantes et de leurs positions divergentes. Aussi, à en croire Housséini Amion GUINDO, les autorités veulent éviter de se retrouver avec un conseil composé uniquement de Bamakoïses et veulent qu'il soit inclusif. L'autre défi, dit-il, est de former un comité qui ne soit pas contesté et entraîner une autre crise.

S'il est vrai que la mise en place du CNT dans la précipitation peut entraîner une crise, il faut reconnaître aussi que ce retard est un sérieux handicap pour la bonne marche de la Transition. Par exemple, l'année 2020 tire vers sa fin et il faut une prévision budgétaire pour la nouvelle année. Plusieurs autres projets, initiatives et lois sont en instance. Les autorités sont interpellées à diligenter la mise en place du CNT qui est un organe indispensable pendant cette transition.

PAR MODIBO KONE  
Source : INFO-MATIN

## Déclaration de biens : Que cachent Bah N'Daw et son gouvernement ?



**L**e Président de la Transition, Bah N'Daw, a été précédé par une solide réputation d'homme intègre, respectueux des grands principes de la République, et qui ne se compromet jamais pour plaire. Son discours à l'occasion de son investiture a parlé au cœur des Maliens car il y avait mis des accents d'une grande sincérité qui redonnait beaucoup d'espoir à ses compatriotes même si ceux-ci en ont entendu bien d'autres depuis qu'ils se mettent à rêver à chaque changement de pouvoir. Sans aller jusqu'à mettre en doute la crédibilité de Bah N'Daw, les Maliennes et les Maliens se posent de plus en plus de questions sur la capacité du Président de la Transition à véritablement moraliser la vie politique durant les 18 mois qui nous séparent des prochaines élections que l'actuelle équipe est sensée préparer après un assainissement en profondeur de la gouvernance. En cause la non déclaration de ses biens, de ceux du Vice-Président, du Premier ministre et des membres du Gouvernement, conformément à la loi. Bah N'Daw cacherait-il quelque chose ? Difficile de répondre à cette question légitime. En tout cas l'Association Malienne de Lutte contre la Corruption et la Délinquance Financière (AMLCDF) vient de lui adresser une correspondance le rappelant à ses obligations vis-à-vis de la loi ainsi que toute son équipe gouvernementale.

S'il est un domaine qui a scandalisé les Maliens et les a amenés à douter des politiques

depuis l'avènement de la démocratie en mars 1991, c'est la corruption et la délinquance financière qui n'ont pas cessé de prendre de l'ampleur depuis que les « démocrates sincères et patriotes convaincus » se sont emparés du pouvoir au Mali. Aujourd'hui, dans notre pays, c'est être un homme ou une femme intègre qui surprend, tellement le régime d'Ibrahim Boubacar Kéita, IBK, particulièrement mais pas le seul, a conduit la corruption à atteindre les sommets. Cette corruption généralisée a compromis les chances de développement du Mali car ce sont des dizaines voire des centaines de milliards de FCFA qui sont annuellement détournés au préjudice des caisses de l'Etat. La conséquence immédiate de cette situation est l'incapacité des autorités à faire face aux domaines régaliens que sont

la sécurité, la santé, l'école, etc., secoués par des grèves incessantes même en cette période transitoire qui aurait dû bénéficier d'un moratoire.

Ce sont des millions de Maliens qui se sont félicités du départ d'IBK et de son régime tant l'espoir était mort dans leurs cœurs au vu de la dégradation générale du pays. La chute de l'ancien régime sous l'impulsion du Peuple du Mali et sous la houlette du Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5RFP) a été rendu possible par le soutien du Comité National de Salut du Peuple (CNSP) formé de toutes les forces de sécurité du pays. Le soutien aux militaires a été instantané même s'il existait des raisons de se méfier des militaires dont les incursions dans la vie politique malienne n'ont pas laissé que de bons souvenirs. Loin s'en faut. La façon, quelque peu cavalière, ayant conduit à la mise en place des institutions de la Transition a bénéficié de la condescendance de beaucoup de Maliens sans doute à cause de la nomination de Bah N'Daw, ancien militaire à la retraite, réputé intègre, dont le discours d'investiture a ravivé les cœurs.

Or c'est Bah N'Daw qui est actuellement sur la sellette, lui qui a promis « l'impunité zéro » aux Maliens sous la Transition qu'il préside. En cause son manquement à la loi qui l'oblige à déclarer « publiquement ses biens, 48 heures » après son investiture. Or cette investiture a eu lieu le vendredi, 25 septembre 2020, il y a donc plus d'un mois. C'est pour dénoncer ce manquement à la loi que l'Association Malienne de Lutte contre la Corruption et la Délinquance Financière (AMLCDF) a dressé une lettre ouverture à celui qui est pressenti comme le « redresseurs des torts ». Rappelant que « Les événements ayant abouti à la dé-





mission de l'ex président Ibrahim Boubacar KEITA ont redonné espoir au Peuple malien tout entier » et qu' « A cette suite, le discours par vous (Bah N'Daw [NDLR] prononcé à l'occasion de votre prestation de serment a entretenu et vivifié ledit espoir dans le changement tant souhaité pour un retour de la justice sociale et la lutte contre l'impunité », l'AMLCDF déclare que « l'absence de déclaration de vos biens constitue une violation de (la) constitution », celle du 25 Février 1992. L'AMLCDF poursuit en écrivant que « Cette obligation est d'ailleurs renforcée par la loi N02014-015 portant prévention et répression de l'enrichissement illicite qui précise la liste des autorités soumises à l'obligation de déclaration des biens, notamment le Président, le Premier Ministre ainsi que les membres de son gouvernement ».

Le non-respect des dispositions de la Loi fondamentale qu'est la Constitution malienne par le Président Bah N'Daw, son Premier ministre et les membres de son gouvernement, dans le temps réglementaire, est un acte qui surprend de la part d'une équipe chargée de conduire à la refondation du Mali. On se souvient que l'ancien Président IBK avait failli à ce devoir pendant plusieurs mois après sa réélection en 2018 avant de s'y soumettre. Or la Transition qui remplace IBK ne peut pas faire comme celui-ci quand tous les Maliens sont unanimes à rejeter sa gouvernance et souhaiter du renouveau. C'est pourquoi l'AMLCDF invite Bah D'Daw à se « conformer aux dispositions sus-évoquées afin de préserver l'image que vous avez promis de donner à la transition par le respect strict des lois en vigueur ».

« Par la même occasion, poursuit l'Association, nous vous invitons à user des prérogatives, à vous accordées par la loi sus-évoquée, afin de constater les retards et refus des membres du Gouvernement qui ne se seraient pas pliés à la formalité de déclaration de leurs biens et procéder à l'abrogation de leur décret de nomination, comme prévu par ce texte qui dispose : « Le refus de s'exécuter, dans le délai imparti, sera sanctionné, de la révocation ou de la déchéance immédiate de l'agent incriminé par l'autorité de nomination ou d'investiture ».

Sous la plume de son Président, Moussa Ousmane Touré, l'Association Malienne de Lutte contre la Corruption et la Délinquance Financière rappelle à Bah N'Daw qu' « il est impor-



tant d'affirmer sans aucune ambiguïté (sa) volonté concrète de lutter contre l'impunité en entamant des procédures judiciaires contre toutes les personnes convaincues de corruption, détournements de biens ou fonds publics et rapatrier, au besoin les fonds placés à l'étranger par une demande de restitution, sur la base des différents accords de coopération judiciaires signés avec les autres pays partenaires ». A défaut, poursuit Moussa Ousmane Touré, vous donneriez l'impression d'assurer « l'impunité aux anciens dignitaires (qui) sera mal perçue, notamment de la part de la jeunesse ».

Ainsi le Président Bah N'Daw est vivement interpellé sur ses devoirs vis-à-vis de la Nation malienne. S'il veut jeter les bases de la refondation du Mali nouveau, il lui appartiendra tout au long de la Transition qu'il dirige de donner le bon exemple sans qu'on le lui rappelle. Si les Maliens ont ces dernières années pris toutes les mauvaises habitudes qu'on leur connaît c'est parce que, aussi, les bons exemples ne venaient pas de leurs dirigeants. Un dicton bamanan rappelle que « les pintades

suivent toujours celle qui les précède ». Nous avons un avenir à construire et les Maliens ne veulent pas qu'on fasse de la Transition un simple intermède au bout duquel les anciens prédateurs de l'État reprendraient les cours de leur sale besogne. Il appartient au Président de la Cour suprême du Mali de rappeler Bah N'Daw à ses obligations ainsi que toute l'équipe gouvernementale pour que force reste à la loi. Car si d'aventure les failles se multipliaient dans les rangs de la transition, les Maliens qui sont à l'affût des moindres faiblesses des autorités transitoires s'engouffreraient dans la brèche. Ce fut exactement le cas sous IBK dès 2014. Il faut signaler que la Plateforme contre la Corruption et le Chômage (PCC) de Professeur Clément Dembélé a également demandé aux autorités de la Transition de satisfaire à l'obligation de déclaration de leurs biens. Comme quoi Bah N'Daw et son équipe doivent rapidement s'exécuter s'ils n'ont rien à cacher.

■ Diala Thiény Konaté





## Bonne gouvernance : Bah N'Daw sommé de donner l'exemple

**L**e Vérificateur Général a procédé, le vendredi dernier, à la remise officielle de son rapport annuel 2019 au président de la transition, Bah N'Daw en présence du Vice-président, le Colonel Assimi Goïta, et du Premier ministre M. Moctar Ouane. Le vérificateur Général Samba Alhamdou Baby est ainsi revenu sur les 31 missions qu'ils ont conduites en 2019, dont Huit (8) portant sur les vérifications de performance dans des entités en charge de la gouvernance du service public de l'Etat et des collectivités territoriales. Occasion saisie par Bah N'Daw pour se lancer encore dans de grands discours dont il est désormais devenu maître depuis son investiture, le 26 septembre dernier. Sauf que les maliens ne veulent plus de discours, mais des actes... Aussi est-il sommé de donner l'exemple en déclarant ses biens comme le veut l'article 10 de la charte de transition ! En recevant donc le rapport du Vérificateur Général, il dira que recevoir le dernier rapport an-

nuel du Vérificateur est pour sa modeste personne un signe de Dieu dont il saisit toute la signification et les implications qui s'en suivent. Rendant hommage à ceux qui sont à l'origine de cet outil, il dira que le Bureau du Vérificateur général, s'est bonifié, a mieux affiné ses méthodes et laissé moins de place à la contestation de ses travaux, contestation du reste inhérente à ses missions, car il s'agit certes des deniers de l'Etat, de biens publics, de la part de tout le monde, mais il s'agit aussi d'honneur, de fierté et de susceptibilité humaines. D'où l'extrême sensibilité, selon lui, de la mission confiée à ces femmes et à ces hommes auxquels la République a consenti des moyens non négligeables, pour être au-dessus de la tentation.

« Depuis plusieurs années, vous avez su mener de front, des audits de régularité, des audits de performance ainsi que des missions de suivi de mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques formulées pour certaines des

structures vérifiées. Vous déplorez le faible progrès dans la mise en œuvre des préconisations précédemment faites par vous dans le seul souci d'améliorer la gouvernance publique. Le constat est d'autant plus triste que ces recommandations ont été formulées pour une saine gestion de nos entreprises et de notre administration ; elles ont été formulées pour le bien-être du peuple malien. Soyez certain alors, Monsieur le Vérificateur Général, que la situation ne restera pas en l'état ! Car dès ce lundi, les départements ministériels concernés seront mobilisés pour que les responsables des entités incriminées sachent que la performance n'est pas facultative mais obligatoire. Il n'y a pas d'hésitation possible : c'est soit le Mali, soit la porte », ainsi rassurera-t-il le Vérificateur Général !

Non pas sans inviter le PM à prendre ses responsabilités en tant que chef de l'administration publique ! Pour Bah N'Daw, pas de doute, le caractère stratégique des structures vérifiées est évident. Et c'est ce que la République demande. Et de noter à l'intention du Vérificateur : « Vous réaffirmez dans le rapport que le secteur des mines en particulier nécessite d'être mieux suivi par l'Etat. En plus de possibles déperditions financières en raison du non-paiement des dividendes et de certains impôts dus à l'Etat, vous évoquez, à juste raison, la question environnementale et donc la respon-



sabilité sociale des industries extractives. La Transition ne pourra pas tout faire hélas. Elle a des domaines de priorités où elle est attendue. Mais vos recommandations concernant le secteur minier sont d'une pertinence qui m'interpelle. Je puis vous assurer que tout sera fait pour que l'Etat assume ses responsabilités et reçoive de ce secteur vital ce qui lui est dû. Certes, le contrat qui lie notre pays à ses partenaires ne doit léser personne, à commencer par nos partenaires. Cela est notre honneur.

Mais, je suis le serviteur de ce pays, son esclave. Ce fardeau divin, je l'accepte avec fierté et humilité. Dès lors, il est hors de question pour moi que l'or du Mali ne brille pas pour le Mali. L'or du Mali brillera aussi pour le Mali. L'or du Mali brillera surtout pour le Mali ».

Pour que cela soit possible demain, fera-t-il savoir, et pour que les générations montantes puissent avoir la pleine jouissance de la richesse nationale, c'est maintenant que doit commencer le travail de réflexion stratégique, de correction, de relecture et d'anticipation. «

Monsieur le Vérificateur général, vos recommandations sont, pour moi, une instruction. Pour le gouvernement, cela vaudra exécution. Les mots que j'ai eu à prononcer lors de mon discours d'investiture le 25 septembre dernier et que vous venez de rappeler, je les assume entièrement. Et je les réitère ici. Je combattrai l'impunité de toutes mes forces. On réussira parfois, sous le prétexte de l'urgence, à tromper ma vigilance. Et parfois, je serai victime de nos faibles capacités d'investigation. Mais, chaque fois que la preuve est établie, je corrigerai l'erreur et la sanction tombera. Personne n'y échappera.

Tous ceux qui voudront se servir du Mali, au lieu de le servir, le feront à leurs risques et périls. Qu'ils le sachent ! Oui, je sais que le temps joue contre nous. Oui, je sais que nous n'avons aucun droit à l'erreur. Le peuple, je l'entends, est fatigué des discours et il réclame des actes. Qu'il sache que je suis entièrement d'accord avec lui. A la date d'aujourd'hui, le procureur est saisi de tous les rapports de contrôle. C'est à lui d'apprécier

l'opportunité des poursuites, sur la base du droit. Et tout ce qui doit être fait le sera pour renforcer les moyens de la justice dans la lutte contre la corruption, car là est notre salut.

La corruption est notre cancer. Elle ne doit pas le rester. Il nous incombe de nous unir contre elle. Nous devons nous entendre contre elle, sans faiblir un seul instant. Nous devons lui barrer la route. Ce combat n'est pas impossible. Il est à notre portée... ».

Un très beau discours. Mais comme il l'a dit lui-même « le peuple malien est fatigué des discours et il réclame des actes », et il heureux de savoir qu'il l'entend et qu'il est entièrement d'accord avec lui. Aussi, si tant est qu'il est d'accord avec le peuple malien, il doit lui-même, dès ce lundi, consentir à déclarer ses biens à ce vaillant peuple qui aspire au changement tant nécessaire à la construction du « Mali-kura ».

■ Yama DIALLO

**SAMA**  
transfert d'argent

# Transfert d'argent

**ECONOMISEZ JUSQU'À**  
**40%**  
**SUR VOS FRAIS DE**  
**TRANSFERT D'ARGENT**

[www.sama.money](http://www.sama.money)

# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**



## Culture et artisanat : Ségou, un potentiel impressionnant



La ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, Mme Kadiatou Konaré, a choisi la capitale des balanzans, Ségou, pour rappeler à nos compatriotes que nous devons « consommer malien », car la survie de notre savoir-faire et de notre savoir-être en dépend.

C'est au pas de charge que Mme la ministre a visité, du 22 au 23 octobre dernier, des infrastructures relevant de son département et enregistrer les différentes contraintes auxquelles les acteurs sont confrontés dans la ville de Ségou.

Après la visite de courtoisie aux notabilités traditionnelles, elle s'est rendue successivement au Centre de lecture et d'animation culturelle, au Centre artisanal de tissage et de tapisserie « Gnéléni », aux Ateliers N'Domo ; au Village artisanal de Ségou, à l'espace culturel « Miéru Ba », à la coopérative des femmes « Sinignèssigui », au Centre de recherche et de formation pour l'industrie textile (CERFITEX), au Centre culturel Korè.

Le Centre artisanal de tissage et de tapisserie « Gnéléni » est un centre de la production et de la promotion des textiles en laine et coton.

Il faut rappeler que « Gnéléni » a bénéficié d'une formation du Centre de développement de l'artisanat textile, avec l'appui de la GIZ. Cette formation portait sur le mélange de la laine au coton en vue d'alléger le poids du tapis.

Les Ateliers « N'Domo » constituent une fierté et une référence dans notre pays.

C'est une entreprise artisanale à caractère scientifique par la valorisation des matières végétales locales. Elle valorise ainsi les aspects historiques de l'aire culturelle bamanan, met l'accent sur l'accompagnement social des apprenants et du personnel et veille sur la préservation de l'environnement en appliquant la formule du célèbre chimiste Lavoisier « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ».

Quant au Village artisanal de Ségou, il est le fruit d'un partenariat entre le Projet mode éthique du Centre du commerce international et de la Chambre des métiers de la Région de Ségou. Il est installé dans les locaux de l'ancien Projet d'appui à la filière coton textile (PA-FICOT) dont la réhabilitation a permis d'aménager des salles de préparation tissage,

le contrôle de qualité, le hangar pour le bogolan, la filature et le showroom.

Financé par le fonds fiduciaire de l'Union européenne pour l'Afrique, le projet Mode éthique a démarré en 2017 au Mali, pour un résultat attendu de 1.640 créations/stabilisations d'auto-emploi sur une durée de 48 mois. En plus de sa mission de création d'emplois équitables, le projet a aussi pour but la stabilisation de la jeunesse malienne à travers le développement durable des micro-entreprises opérant dans la chaîne de valeur de la transformation du coton textile artisanal.

La ministre Kadiatou Konaré a également visité le CERFITEX. Créé le 14 janvier 2004 sur les cendres de l'École supérieure des industries textiles (ESITEX) de Ségou, le CERFITEX compte 600 apprenants, un campus de 10 logements et un restaurant. Sur le plan académique, elle dispose d'un grand laboratoire, d'un atelier de métrologie pour le contrôle de la qualité, d'un atelier de maintenance industrielle, d'un atelier de chimie appliquée, d'un bâtiment génie industriel, d'un centre technique régional de classement instrumental du coton de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Créé en février 2011, le Centre « Korè » est un espace dédié au développement des arts, de la culture, de l'art social de la recherche, de la production et de la diffusion artistique. Il comporte trois volets : art et éducation ; recherche et centre de ressources et enfin production des œuvres artistiques et culturelles. La visiteuse du jour a recensé un chapelet de doléances, parmi lesquelles l'insuffisance des ressources matérielles, financières, techniques, le manque de ressources humaines qualifiées, le problème d'approvisionnement en matières premières (fil, coton, colorants...), les difficultés d'écoulement des produits (problème de visa de l'AGOA et les tracasseries douanières), les charges récurrentes d'électricité et de l'eau et aussi le renouvellement des organes des chambres de métiers.

Toutes ces structures souffrent des conséquences de la crise multidimensionnelle que connaît notre pays depuis 2012 et de la Covid-19 qui vient de se greffer à une situation déjà préoccupante.

Sibiri KONATÉ/MCAT  
Source : L'Essor - Mali

# Songhoï blues : Du bon rock bien de chez nous

**De la douleur et la terreur naît parfois la beauté qui nourrit l'espoir. Le groupe résolument de Rock, Songhoï blues, en est un bon exemple. La formation musicale est donc du nord du Mali, de deux régions plus exactement. Même si c'est à Bamako que le groupe est né. Et c'est ce qu'on retient à l'international.**

**E**n effet, le groupe de musique Rock est né du terrorisme qui a ravagé le nord du Mali en 2012 ; c'est ce qu'on a retenu même si le vrai début de la rébellion remonte à 1990.

Les quatre membres du groupe à cette date de 2012 furent douloureusement chassés de leur nord natal par les jihadistes ; comme des centaines de milliers d'autres, vers le sud. Il s'agit de : Aliou TOURÉ, Garba TOURÉ, Omar TOURÉ (tous de Gao) et Nathanaël DEMBÉLÉ (de Tombouctou). Atterri à Bamako, les quatre garçons dans le vent (par le fait des Jihadistes) étaient tous musiciens.

## De la création musicale pour chanter l'exil et passer le message

Ils pensèrent donc à créer un groupe de Rock music pour chanter en collant aux événements douloureux qui ravagent le Mali et vident le nord de ses populations (autochtones depuis les temps immémoriaux). Le jazz et le blues sont éternels, c'est écrit, et le Rock aura toujours ses adorateurs, ses croyants et ses adeptes. C'est gravé dans le

granite aussi.

Les musiciens maliens ont fait de la salsa ou typique (Boncana MAÏGA en est l'emblématique illustration), du reggae et du rap (qui est en grande vogue depuis quelques années). Mais du Rock comme pour seule vocation, jamais à notre connaissance.

## 2012 : année de malheur et de naissance heureuse

Il a fallu donc attendre l'année de rupture, 2012, et ce groupe pour mettre fin à cela. Songhoï blues fait du Rock et de la très bonne Rock music de standard international.

On peut écouter par exemple, pour s'en convaincre, leur dernier album en date « OP-TIMISME » (ça n'a besoin de dessin pour comprendre le penchant du groupe Songhoï blues. La production musicale de Songhoï blues, c'est du Rock vivant, très vivant et dynamique. La batterie est solidement installée derrière les autres et donne du rythme et de la cadence. Elle éclaire le jeu. La section guitare n'a rien à envier à Jimmy PAGE ou Peter FRAMTON. Le chant ajoute de l'harmonie avec énergie et puissance. C'est de la bonne musique !

L'ensemble donne du nectar à consommer sans modération. Les connaisseurs ne s'y sont pas trompés d'ailleurs. Et c'est pour cela que les grands labels (maisons de disque) se sont intéressés au groupe. Qui est actuellement produit par la maison

## Produit par les grandes maisons de disque ou labels de la place

Transgressive qui a su s'imposer devant d'autres. Et le groupe s'est déjà produit dans les cinq continents du monde. Y compris au Mali qui leur reste chevillé au corps et dont ils passent le message partout là où ils passent. Le groupe a déjà produit près d'une dizaine d'albums en huit ans. On retient pour vous : Africa express, Blues malien, Iggy POP, (la très grande star des États-Unis qui a déjà joué avec eux sur scène) et à Bamako.

Songhoï blues fait passer le message du Mali sous occupation et ses plaintes. Il chante la douleur de l'exil, de l'éloignement et de la nostalgie des terres natales perdues. Mais sous la cendre, un lieu d'espoir subsiste.

## Et demain, des jours prometteurs et radieux

Et l'avenir dans tout ça ? Sans hésitation aucune de notre part, de beaux jours sont devant le groupe Songhoï blues. Et les maliens doivent le pousser pour briller toujours plus haut au firmament de la musique mondiale et plus particulièrement du Rock.

■ Amadou TALL



# Côte d'Ivoire : Tension dans l'attente des résultats de la présidentielle

**Abidjan - Les Ivoiriens attendaient dimanche dans une ambiance tendue les résultats de l'élection présidentielle, notamment le taux de participation, au lendemain d'un scrutin boycotté par l'opposition qui parle déjà d'un "échec" du pouvoir, alors que le président Alassane Ouattara, confiant, a appelé au calme.**



**L**e bilan des violences qui ont été nombreuses dans la moitié sud du pays n'était pas connu dans l'immédiat mais l'opposition comme le pouvoir ont évoqué des "morts". Quelque 35.000 membres des forces de l'ordre avaient été déployés dans le pays. Avant le scrutin, une trentaine de personnes étaient mortes dans des violences depuis l'annonce en août de la candidature du président Ouattara à un troisième mandat que l'opposition juge "anticonstitutionnel".

A Abidjan, il est vrai traditionnellement calme le dimanche matin, la circulation était anormalement fluide avec des forces de l'ordre déployées à des points stratégiques.

Dans les quartiers, les gens sortaient pour faire des courses, aller à l'église, et même faire du sport. "Il faut bien vivre. On ne travaille pas", souligne Tidiane, un habitant du quartier populaire de Marcory.

Alassane Ouattara, 78 ans, qui devrait s'imposer dès le premier tour en raison du boycott de l'opposition, a appelé au calme samedi : "J'en appelle à ceux qui ont lancé un mot d'or-

dre de désobéissance civile qui a conduit à des morts d'hommes : qu'ils arrêtent! Je dis aux jeunes de ne pas se laisser manipuler".

Le dépouillement était terminé dimanche matin dans la plupart des bureaux et les résultats étaient en train d'être acheminés vers la Commission électorale indépendante (CEI). Sans surprise, alors que l'opposition avait appelé au boycott, les chiffres provenant du Nord, traditionnellement favorable à Alassane Ouattara, lui donnent une victoire écrasante avec une forte participation, alors que dans les zones de l'opposition de nombreux bureaux ont été saccagés ou tout simplement n'ont pas ouvert.

Par exemple, dans le bureau de vote 3 du groupe scolaire Korhogo-Est (Nord), le dépouillement donne 405 votants sur 408 inscrits, avec 402 bulletins favorables à Ouattara et 3 nuls, soit un score... de 99,26% de participation et de 100% des voix pour M. Ouattara, a constaté un journaliste de l'AFP.

La situation est tout autre dans le Sud. A Daoukro (centre-est), fief de l'opposant et an-

ancien président Henri Konan Bédié, aucun électeur n'a pu voter et les barrages érigés la veille étaient encore en place dimanche, ont constaté des journalistes de l'AFP. C'était le cas dans de nombreuses autres villes du pays, selon des habitants.

- "Gouvernement de transition" de l'opposition ? -

La CEI a cinq jours pour annoncer les résultats mais devrait le faire dès lundi, selon une estimation d'un de ses membres.

Adama Bictogo, un des principaux responsables du parti au pouvoir, a estimé que "le 31 octobre n'a pas été une journée de déluge, comme l'avait prédit l'opposition".

"La Côte d'Ivoire a besoin d'autre chose que d'hommes du passé", a-t-il ironisé à propos du principal opposant, Henri Konan Bédié, 86 ans.

"Ce coup d'Etat électoral a été un échec. Le peuple ivoirien a réussi à faire échec à cette élection", a lancé de son côté le porte-parole de l'opposition Pascal Affi N'Guessan, parlant de "deuil national".

Selon plusieurs de ses membres, l'opposition qui a donné rendez-vous à la presse dimanche en fin de matinée, prépare un "gouvernement de transition".

L'ancien chef rebelle et ex-Premier ministre Guillaume Soro a, depuis son exil européen, affirmé ne plus reconnaître le président Ouattara, appelant à "oeuvrer" à son départ. "Je saisis la pertinence d'un gouvernement de transition", a-t-il dit.

L'ancien ministre Abdallah Mabri Toikeusse, qui a quitté la coalition présidentielle avant le scrutin, a lui appelé au "maintien de la mobilisation dans les villes et villages".

Cette tension chez le premier producteur mondial de cacao, fait craindre une nouvelle crise dans une région éprouvée par des attaques jihadistes incessantes au Sahel, par un putsch au Mali, une élection contestée en Guinée et une contestation politique chez le géant voisin nigérian.

Des milliers d'Ivoiriens avaient quitté les grandes villes pour "aller au village", anticipant des troubles, dix ans après la crise qui avait suivi la présidentielle de 2010, faisant 3.000 morts, à la suite du refus du président Laurent Gbagbo, qui était au pouvoir depuis 2000, de reconnaître sa défaite face à M. Ouattara.



## Violences post scrutin en Guinée Conakry : La médecine légale travaille sur 20 corps, au moins

**A**u cours d'un point de presse animé ce samedi à la Cour d'appel de Conakry, le procureur général Mamady Diawara a fait une situation d'ensemble des affaires judiciaires suscitées par les violences post-scrutin. Selon le procureur général, au moins 325 personnes ont été interpellées dans différentes affaires. Ces affaires, le procureur général les répartit sur trois points. Au premier point, il a parlé des cas de meurtre. Selon Mamady Diawara, il y a eu 20 dépôts de corps à la médecine légale de l'hôpital national Ignace Deen pour des besoins de l'autopsie. « Après l'autopsie, les corps seront rendus aux familles respectives. Une information judiciaire est déjà ouverte au niveau des tribunaux de première instance de Kaloum, de Dixinn et de Mafanco. Il est demandé le témoignage de toutes les personnes pouvant permettre à la justice de réunir tous les éléments susceptibles de faire entreprendre des sanctions à l'égard des auteurs, coauteurs et complices des infractions commises... », a dit le procureur. Les cas d'incendies volontaires, de destructions d'édifices privés et publics, de coups et blessures volontaires, de détention illégale d'armes légères (calibres 12) et d'armes blanches sont regroupés au sein d'un deuxième point. Selon le procureur, ces faits ont été enregistrés dans les communes de Ratomma, Dixinn, Matoto et dans les préfectures des régions administratives de Mamou et de



Labé. Des faits similaires ont été également dans le ressort de la cour d'appel de Kankan, selon toujours le procureur général de la Cour d'appel de Conakry. « Pour les flagrants délits, des dispositions sont prises pour que les audiences se tiennent dès la semaine prochaine », a annoncé Mamady Diawara... Au troisième point, le procureur a regroupé les cas d'appels à la violence et aux affrontements interethniques. Selon lui, la police a procédé à des dénonciations d'infraction et les autorités

judiciaires ont, sans désespérer, délivré une commission rogatoire dont l'exécution a abouti à l'interpellation de plusieurs personnes, à des saisies d'armes de toutes sortes. « Les personnes interpellées ont été présentées à un juge, en la présence constante de leurs avocats, avant d'être placées en détention provisoire à la Maison centrale de Conakry », a-t-il dit sur ce dernier point.

Source : Guinée News

PLANET

À base d'eau Supermont et de sucre Naturel

## AMICAL U17 : Le Mali étrille à nouveau la Mauritanie (3-1) !

Les Aiglonnets ont disputé leur 2ème et dernière rencontre amicale contre les U17 mauritaniens ce jeudi. Après leur victoire (6-0) à l'aller, les hommes Demba Traoré se sont à nouveau imposés 3-1. Malgré une équipe remaniée du Mali, les Aiglonnets ont pu se défaire des cadets Mourabitouns. Dès la 19ème, Sidi Mohamed Doumbia ouvre le score coté malien. Demba Sidi, aidé par le gardien adverse pas sur ses appuis, a doublé la mise (23e) avant que les mauritaniens ne réduisent le score sur



un penalty (28e). Les Mourabitoun auraient même pu égaliser avec un second penalty obtenu (31e). Mais le gardien de but malien, Chaka Keita, ne leur a pas donné cette chance. Dans les dernières minutes, (85e) les Aiglonnets ont décidé de tuer le match avec un troi-

isième but venu d'ailleurs inscrit par Lassine Coulibaly. Score final 3-1 pour le Mali.

**Alassane Sangho**

## Football : Sékou Koïta s'offre encore un doublé

Le RB Salzburg a battu le Swarovski Tirol, ce samedi, par le score de 5 buts à 0 avec un doublé de son attaquant malien, Sékou Koïta. Le natif de Kita, Sékou Koïta, vient d'inscrire ses 5e et 6e buts de la saison en championnat avec le RB Salzburg. Ce samedi, à l'occasion de la 6e journée de la Bundesliga autrichienne, le buteur malien a encore claqué un doublé permettant à son équipe de s'imposer 5-0. L'attaquant se positionne donc en tête du classement des meilleurs buteurs du championnat à égalité avec son coéquipier Patson Daka.

**Alassane Sangho**  
Malivox





## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

La fin de semaine marque un bilan mitigé de votre évolution. Les tensions ne sont pas révélées, elles couvent et vous décelez que des collègues ne sont pas honnêtes. Restez discret sur votre ambition, pour avoir la paix, la discrétion est recommandée.

Vous craignez de manquer d'argent, mais en réalité vous tirez votre épingle du jeu et trouvez des moyens pour honorer vos règlements. Saturne en Capricorne vous donne de la discipline pour résister à toutes les tentations en attendant de meilleurs jours.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Vous mesurez tous les enjeux du jour, ce n'est pas le moment de flancher. On vous donne des responsabilités supplémentaires, votre marge de manoeuvre est restreinte. Vous puisez dans vos ressources l'énergie nécessaire pour mener à bien ce projet.

Si vous attendez de l'argent qu'une personne vous doit, manifestez-vous avant de perdre votre patience. Vos revenus sont conséquents, ce qui vous permet de faire des projets de grande envergure. Vous visez toujours plus haut, vous êtes ambitieux.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Le temps est votre allié. C'est avec des étapes que vous évoluez dans un poste qui pour le moment, ne vous convient pas complètement. Des changements sont à venir et il règne un possible désordre dans votre service, ce qui vous rend légèrement irrité.

La prudence est de mise et pourtant, il est difficile de résister aux dépenses causées par les invitations ou la famille. Revoyez vos priorités pour garder une trésorerie correcte jusqu'à la fin du mois. Du bon sens est utile pour stabiliser le budget.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

En cette fin de semaine, vous vous montrerez très actif afin de tout régler avant votre départ en week-end ou en vacances pour certains d'entre vous. Vous serez d'une grande efficacité et n'aurez pas peur de bousculer vos habitudes de travail pour doubler votre capacité d'action.

Vos finances seront au coeur de vos préoccupations. Elles se portent bien. Vous en profiterez pour revoir votre budget, prendre quelques libertés afin de vous offrir des plaisirs auxquels vous renoncez d'habitude. Votre comptabilité sera nickel !



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

L'ambition fait son retour et vous aimeriez être au-devant de la scène. Vous voici à la recherche d'un poste donnant des responsabilités. L'un de vos collègues peut vous communiquer de bonnes adresses pour réussir dans une nouvelle voie professionnelle.

Uranus en Taureau vous expose à des frais imprévisibles. Vous réfléchissez au renouvellement de votre véhicule. Seulement vous aimez le luxe et avez des rêves de grandeur dans vos acquisitions. Il est conseillé de laisser passer quelques jours et réfléchir.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Un de vos proches collaborateurs vous met des bâtons dans les roues. Vous subissez une mauvaise influence, on vous jalouse. Vénus vous conseille de vous méfier des apparences sans pour autant devenir parano. Aujourd'hui, surveillez vos arrières.

Votre situation financière n'est pas négative du tout, cependant n'oubliez pas de faire des petites vérifications de temps à autre dans la journée, une dépense oubliée pourrait mettre un petit bazar dans vos comptes. À part cela, tout se passe bien.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Vous travaillez bien tout en étant intransigeant. Vous attendez des performances de la part des collaborateurs. Pourtant ils ne travaillent pas au même rythme que vous. De l'irritabilité peut se faire sentir et relancer une relation tendue avec un collègue.

Pensez à faire passer les factures avant les loisirs. Vous êtes irrité par ces sacrifices, mais des concessions sont encore nécessaires. Votre revenu vous paraît insuffisant. Votre volonté pourrait fléchir lors d'un shopping et face à des articles de mode.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Vous bénéficiez d'une forte créativité ainsi que d'une très forte intuition. Ces deux atouts vous permettent de créer, d'innover, de proposer du jamais vu. Vous marquez des points, même si le résultat ne se fera pas sentir tout de suite. Ayez confiance !

Votre travail est sans nul doute votre meilleure source de revenus. Vous pourriez avoir l'agréable surprise de recevoir une prime ou de voir votre carrière progresser. Toutefois, ne vous emballez pas et ne dépensez rien avant d'avoir constaté que les sommes promises sont bien arrivées sur votre compte !



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Les conditions de travail sont désorganisées et la communication fait défaut. La Lune et Neptune en Poissons ne vous donnent pas satisfaction et vous font espérer un avenir professionnel meilleur. Un déséquilibre se fait sentir dans la répartition des tâches.

La gestion des finances est sujette à des dépenses guidées par des pulsions et les émotions. Les achats peuvent être dédiés à des produits liés à la décoration ou aux loisirs. Peu d'économies restent possibles, heureusement, la stabilité se maintient.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Dans votre profession, il est l'heure de vous affirmer beaucoup plus. Les nombreux encouragements de vos supérieurs hiérarchiques vous permettent de prendre de l'assurance. On vous confie des tâches à responsabilités, vous êtes convaincant.

Vous trouvez que le fait de mettre un petit pécule de côté pour les périodes un peu compliquées c'est une bonne idée. Secrètement vous constituez votre tirelire, lorsqu'elle aura suffisamment grossi, vous révélez cette belle surprise à votre famille.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Vous devez trouver des réponses à des situations. Votre poste professionnel est mené avec une bonne gestion et vos collègues vous sollicitent pour régler d'autres problématiques. Il faut fixer des limites, car l'un de vos collègues peut vous envahir.

Pour faire plaisir à vos proches ou à votre conjoint, vous pourriez craquer sur des articles qui ne sont pas prévus sur le budget. Votre générosité est l'une des causes qui entraînent les frais superflus et peu d'économies sont possibles pour le moment.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Décidément, il y a un contentieux qui dure entre vous et un supérieur... Cela nuit au climat et votre concentration s'en trouve affaiblie. Cependant, Saturne vient à votre secours et vous aide à mieux vous recentrer dans les moments les plus délicats.

Une bonne nouvelle pourrait vous parvenir concernant un reliquat de salaire ou de prime que vous n'espérez plus. Cette somme vous aidera à faire face à une dépense imprévue, mais inévitable. Épargnez-la pour les moments difficiles.



# Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous